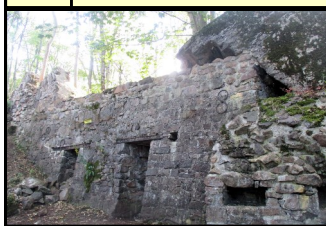


ÉTUEFFONT

> Les travaux au village
p. 4



> Le Conseil Municipal
Enfants
p. 14



> Calendrier des
manifestations 2019
p. 26



> Les associations
p. 36



COMMUNES D'ÉTUEFFONT, DE PETITMAGNY, DE LA MADELEINE VAL DES ANGES

APPEL A LA POPULATION

1918-2018

CENTENAIRE DE L'ARMISTICE

Citoyens, Citoyennes, Tous, Toutes aux manifestations suivantes !

(Entrées gratuites)



27 et 28 octobre, de 14h à 18h, Étueffont, Forge Musée
Les troupes françaises cantonnent chez l'habitant
par l'association *Transhumance et Traditions*



3 et 4 novembre, de 14h à 18h, Petitmagny, salle polyvalente
Exposition commentée d'objets de la guerre 14-18
Projection de documentaires
Inauguration le 3 novembre à 14h



10 et 11 novembre, de 14h à 18h, Étueffont, Forge Musée
Exposition commentée d'objets de la guerre 14-18
Projection de documentaires



11 novembre, A 11h, Étueffont, Monument aux morts
Cérémonies du 11 novembre



11 novembre, A 15h, Étueffont, 1000 Clubs
Trois saynètes, par la troupe *Les 4 Saisons*

LE MAIRE D'ETUEFFONT
RENÉ BAZIN

LE MAIRE DE PETIMAGNY
ALAIN BOURDEAUX

LE MAIRE DE LA MADELEINE
RENÉ ZAPPINI

> La commémoration du centenaire de l'Armistice 1914 - 1918
p. 18



Sommaire

Le mot du Maire	René BAZIN	P. 3
Les travaux au village	René BAZIN - Jacques PETITJEAN	P. 4
Marjorie ECHEMANN	Jacques PETITJEAN	P. 5
Informations municipales	Jacques PETITJEAN - Annie ISBLED - Hervé GRISEY	P. 6
Conseil Municipal Enfants	Martine HAMELIN - Chantal PHILIPPON - Les Jeunes du CME	P. 14
La piscine	Christian CODDET, Président du syndicat	P. 17
Commémoration centenaire Armistice	Jacques PETITJEAN - Carlos HAMELIN	P. 18
Calendrier des manifestations	Jean-Paul GRUEBER	P. 26
Histoire	Bernard HEIDET	P. 30
L'assurance Maladie	CPAM Belfort	P. 34
Subventions aux associations	Jacques PETITJEAN - Secrétariat	P. 36
Paroles aux associations		
Octobre rose	Chantal PHILIPPON	P. 37
Opération brioches	Chantal PHILIPPON	P. 37
Élan	Dominique GRISEY	P. 38
Le Comité des Fêtes	Dominique GRISEY	P. 39
Loisirs et pêche	Pascal DOEBELIN	P. 40
Aïkido	Sébastien ROBERT	P. 41
R(h)apsod's	Carlos HAMELIN	P. 42
Val Fleury	Gabrielle STAUB	P. 42
Le Pressoir	Jean-Luc LUCZAK	P. 43
Éclaireurs de France	Marie Jeanne RUEDY - Françoise NDONGUE	P. 45
Club Vosgien Masevaux	René HIRTH, Président du CVM	P. 45
Brèves municipales / réglementations	Jacques PETITJEAN - Secrétariat	P. 47
État civil	Secrétariat	P. 50
Vivre ensemble à Étueffont	Alain FESSLER - Marianne BEAUFREZ - Nicolas IRÉNÉE	P. 51
Informations utiles	Jacques PETITJEAN - Secrétariat	P. 52

Horaires d'ouverture

- ◆ Lundi 14h00 - 17h30
- ◆ Mardi 14h00 - 17h30
- ◆ Mercredi 8h30 - 11h30
- ◆ Jeudi 14h00 - 17h30
- ◆ Vendredi 14h00 - 17h30
- ◆ Samedi 9h00 - 12h00

MAIRIE



Contact

1 rue de Rougemont - ÉTUEFFONT
Téléphone : 03 84 54 60 40
Fax : 03 84 54 69 81
Mail : etueffont.mairie@wanadoo.fr
Site internet : www.etueffont.fr

Le mot du Maire



Chers Concitoyens, chères Concitoyennes,

Nous voici bientôt à la fin de l'année 2018. Notre village commence à se parer des lumières et décorations de Noël !

Un grand merci d'ores et déjà à tous ceux qui vont s'investir pour rendre notre village agréable et vivant et qui, tout au long de l'année organisent diverses manifestations qui permettent de se retrouver.

Quelques mots concernant les travaux réalisés :

- ◇ cheminement rue des Bois Sarclés qui est terminé ;
- ◇ réfection du mur de la rivière ;
- ◇ accessibilité (quais PMR).

L'achat du centre des Paralysés de France sera officiellement signé avant la fin de l'année 2018. En ce qui concerne ce dossier, je dirai simplement : « rien ne sert de courir, il faut partir à point ».

Dans notre calendrier républicain, le 11 novembre 1918 est un jour férié consacré au souvenir de ceux qui se sont battus et sont morts pour la défense de la France.

Que le nom gravé sur le monument aux Morts soit celui de notre famille ou bien qu'il soit parfaitement inconnu, il existe un lien qu'il ne faut briser entre celui-ci et nous même. La force d'un pays est proportionnelle à la cohésion d'un peuple avec son passé.

Célébrons longtemps ce jour dans le moindre de nos villages.

Les clochers de France et de Navarre ont de nouveau sonné, en pleine volée, pendant 11 minutes, le 11 novembre 2018.

Quel soulagement cela a dû être pour nos soldats restés vivants, que cet instant fugace où ils comprirent que la guerre ne les avait pas pris, qu'ils allaient revoir leur maison, leur famille.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter de passer de bonnes fêtes de fin d'année et vous présenter mes meilleurs vœux pour l'année 2019, puisse t-elle vous apporter joie et réussite dans vos projets personnels et professionnels.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2019 !

Le Maire

René BAZIN

“Aux Senteurs du Fayé “

Créations florales - toutes occasions - Cadeaux

Espace Deuil - Articles Funéraires

3, grande rue

90170 ETUEFFONT

Tél/fax 03 84 54 64 08

www.aux-senteurs-du-faye.com

Commande et Paiement à distance CB



Les travaux au village

Il serait fastidieux d'énumérer tous les travaux effectués au village durant l'année 2018. Certains relèvent de l'entretien normal du patrimoine existant, d'autres ont pour vocation d'adapter la commune aux enjeux du futur ou encore de rendre la vie plus facile à tous nos concitoyens.

Nous avons sans doute la chance (?), mais sans doute a-t-elle été un peu contrainte par les politiques de sagesse et de dynamisme menées jusqu'à présent, de posséder des finances extrêmement saines et équilibrées.

Le discernement avec lequel les dépenses budgétaires sont conduites permettent donc, année après année, d'investir dans des travaux qui, pour être indispensables n'en préparent pas moins un solide avenir à notre village.

Nous distinguerons pour cette année 2018 seulement quatre chantiers qui nous semblent essentiels.

Travaux de réfection du mur du cimetière

Travaux non prévus initialement, il a fallu répondre dans l'urgence à une situation inédite.



Le chantier est maintenant terminé et l'alliance du « moderne » et de « l'ancien » est une réussite évidente. La

remise à neuf de la rue qui longe le cimetière vient compléter avec bonheur le chantier entrepris. Sur le plan financier, les dépenses s'organisent comme suit :

Coût total des travaux :
146 495 €

Subvention du Député :
18 000 €

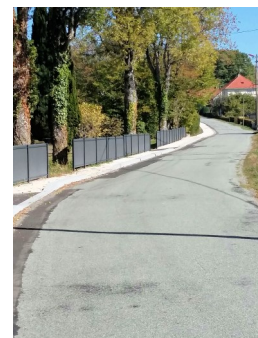
Participation de Petitmagny et de Lamadeleine :
26 020 €

Remboursement TVA par l'État : (dans 2 ans)
23 089 €

Dépenses restant à la charge de la commune :
79 386 € (soit 54% du coût total)

Travaux réalisés rue « des Bois Sarclés »

La réfection de cette voie de liaison entre la rue de Rougemont et la Grande Rue était prévue et annoncée dans notre programme dès notre installation à la mairie en 2014. Elle est en partie réalisée et permet, notamment au plan piétonnier de rallier en toute sécurité, le Lotissement du Château, par le biais des trottoirs ainsi créés.



Coût total des travaux :
88 723 €

Subvention de l'État : (DETR)
11 870 €

Remboursement TVA par l'État : (dans 2 ans)
13 984 €

Dépenses restant à la charge de la commune :
62 869 € (soit 71% du coût total)

Création de « quais PMR » et de passages pour piétons

Permettre aux « Personnes à Mobilité Réduite » de mieux appréhender un environnement souvent inadapté est non seulement une obligation légale, c'est aussi un devoir moral qui a été trop longtemps négligé.



Des travaux ont donc été entrepris en 2018 ; un premier point peut être établi qui, sans être définitif, donne une vue certes **partielle** mais souligne l'ampleur de l'effort accompli. Pour l'instant :

Les travaux au village (suite)

Coût des travaux engagés :

40 225 €

Subvention de l'État :

18 473 €

Remboursement TVA par l'État : (dans 2 ans)

6 338 €

Dépenses restant à la charge de la commune :

15 414 € (soit 38% du coût total)

Réfection du mur de la rivière

En de multiples endroits, l'érosion de l'eau fait son œuvre et ronge lentement le mur en béton qui contient les flots. Il y a donc nécessité de reconstruire ce que le courant a emporté.

Coût des travaux engagés :

34 638 €

Remboursement TVA par l'État : (dans 2 ans)

5 459 €

Dépenses restant à la charge de la commune :

29 179 € (soit 84,2% du coût total)



En conclusion, les sommes engagées sur ces quatre chantiers représentent un coût de **310 081 €**. **Sur cette somme, la commune aura participé pour 186 848 € soit 60,25 % de la dépense totale.**

Marjorie ECHEMANN

Son « aventure » à la Mairie d'Étueffont aura commencé en 2013 par un stage d'été décalé alors que Marjorie était à l'époque élève en Bac Pro « Aménagement paysager » au Lycée Agricole « Lucien Quelet » de Valdoie.

Depuis, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts de La Madeleine et Marjorie, après bien des péripéties, termine à la mi-décembre un contrat (CAE) de 2 années auprès de nos services techniques.

« Taffionne » de naissance, Marjorie aime son village : de commerce agréable, touche à tout, polyvalente, elle a adoré travailler « à l'extérieur », en contact direct avec mère nature et tous ses éléments. Ce contact qu'elle privilégie, elle l'a eu également avec la population au hasard des chantiers auxquels elle a pris part dans le village. Il faut dire que rien ne l'a rebuté : entretien des massifs, désherbage des trottoirs, ramassage des déchets, débroussaillage, arrosage, pose d'enrobé...ont été son lot quotidien depuis deux années.

Elle en aura accompli des tâches,

quelquefois ingrates, apportant un renfort considérable à nos Agents. Elle souligne avec émotion la « bonne ambiance » qui règne au sein de l'équipe, et, modeste, elle met en avant ce qu'elle a pu apprendre au cours de son passage à la commune : comment bien peindre par exemple, quels sont les bons gestes à accomplir dans une situation professionnelle précise...

Naturellement, elle va regretter de devoir quitter ce « job » qui malheureusement n'en était pas tout à fait un. Une page se tourne et, dans la droite ligne de ce qu'elle a fait jusqu'à présent, elle imagine son avenir fait de contacts avec la nature. Une formation par correspondance de « soigneur-animalier » pour commencer, à effectuer en parallèle avec un « petit boulot » (il faut bien gagner sa vie !) pourrait lui ouvrir des portes vers ce qui serait son rêve : soigner les animaux...

Nous lui souhaitons le meilleur avenir possible et nous tenons ici à la remercier encore pour sa contribution discrète, mais oh combien importante à la qualité de vie au sein de notre village.

Informations municipales

Site internet : un nouvel outil de communication

Comment assurer une bonne communication et donc une bonne compréhension entre une institution et la population ? La réponse à cette question a bien évolué au fil des ans, mais les progrès technologiques réalisés lors des dernières décennies consacrent l'internet comme outil majeur permettant de relier les humains entre eux : les jeunes notamment, mais pas seulement (!) passent un temps considérable sur leur i-phone ou leur ordinateur.

L'importance de l'information consultable en ligne n'échappe donc à personne.

La commune d'Étueffont a, très tôt, compris l'intérêt de ce type de communication, et a créé son propre site consultable en ligne (www.etueffont.fr). C'était, il y a plusieurs années.

Les technologies évoluant, il apparaît que ce site officiel ne correspond plus aux standards de notre époque. Son apparence un peu « vieillotte », son incapacité à délivrer une information rapide et facile d'accès, sa difficulté à être performant depuis un téléphone,... nous oblige à dépoussiérer un outil qui est



régulièrement visité par un nombre croissant de personnes.

Sous l'impulsion de René Bazin, il a donc été décidé de reconstruire totalement le site de la commune pour en faire un outil moderne, attractif et accessible au plus grand

nombre.

Un groupe de travail s'est constitué autour de Jacques Petitjean, qui a pour mission de mener à bien ce projet d'envergure. Travail de titan mais oh combien passionnant. Le chantier qui a été lancé en octobre va nous occuper pendant plusieurs mois et remplacera à la fin du printemps probablement le site actuel qui sera alors supprimé.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution de ce travail : les contenus du nouveau site (textes, illustrations, liens vers l'extérieur... etc) et sa forme devront correspondre aux attentes actuelles et donner envie de le consulter. Il devra être évolutif (et donc régulièrement mis à jour), refléter la vie de votre mairie mais aussi celle de notre village. Autant de conditions qu'il faudra remplir, mais ce ne sont pas les seules loin de là!

AUBERGE AUX TROIS BONHEURS
34 GRD RUE ETUEFFONT

spécialités
friture de carpe et de sandre
cuisses de grenouilles
tête de veau
pizzas a emporter (dimanche soir)

TEL 03/84/54/71/31
restaurant-auxtroisbonheurs.fr

jours d'ouvertures

DU MERCREDI AU DIMANCHE MIDI
DIMANCHE SOIR PIZZAS A EMPORTER
UNIQUEMENT

Informations municipales (suite)

La sortie des Aînés

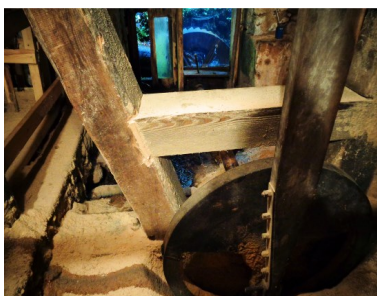
Cette sortie de septembre est devenue une habitude à laquelle beaucoup ne souhaiteraient pas déroger : mieux même, chaque année, le nombre de personnes qui y participent est en augmentation : en 2018, ce sont 77 personnes qui se sont inscrites à cette journée organisée par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) : trois voitures individuelles ont dû accompagner le bus qui ne pouvait accueillir tout ce petit monde...

Toutes et tous étaient présents au rendez-vous fixé en début de matinée ce 22 septembre et le départ a été donné par un temps très favorable : nous

nous sommes allés jusqu'à PLAINFAING où nous avons visité la « Confiserie des Hautes Vosges »



et assisté à la fabrication des célèbres bonbons. Dans un deuxième temps, à quelques pas de là,



dans une petite vallée encaissée et typique, c'est « la Scierie du Lançoir », mûscierie, mûmusée, qui a retenu toute

notre attention.

Toutefois, la journée n'aurait pas été complète sans le succulent repas pris au restaurant « le Pressoir » qui, au-delà de l'aspect gastronomique a permis à



tous les convives de passer un excellent moment de convivialité.

Pilotée par les Élus, (R. BAZIN, C. PHILIPPON, J. PETITJEAN) secondés efficacement par les personnels administratifs, cette manifestation du « bien vivre ensemble » constitue une facette importante des politiques que mène notre commune pour créer du lien entre les habitants et honorer les Anciens.

D'aucuns jugent la dépense trop importante mais que pèsent les 2300 € que coûte cette journée au regard de ces rires, de ces sourires et de ces yeux brillants de plaisir rencontrés lors de cette journée ?

Et d'autres actions...

Cette solidarité se traduit également par d'autres actions, citons entre autres choses, l'aide ponctuelle financière ou matérielle apportée à ceux d'entre nous pour qui la vie est difficile, mais aussi, en fin d'année, les colis pour nos Anciens, ou encore les visites à domicile pour apporter un peu de joie et de réconfort à celles et ceux qui sont seuls ou malades, avec la présence chaleureuse des Jeunes du « Conseil Municipal Enfants ».

Ces politiques de solidarité se poursuivent invariablement au fil des années : les ateliers informatiques fonctionnent à nouveau et le succès rencontré l'année dernière est pour nous un encouragement. D'autres actions, telle la distribution « des sacs jaunes » par nos Jeunes « service civique » à tous ceux et à toutes celles qui ne peuvent se déplacer, ont été mises en place.

Les Élus, le Maire en tête, attachent une grande importance à cette solidarité villageoise. Sans elle, la vie serait plus difficile encore pour certains : il est donc de leur responsabilité de l'organiser.

Informations municipales (suite)

Atelier informatique... ou comment mettre en œuvre le « bien vivre ensemble »

La reprise des activités de l'atelier informatique s'est faite en septembre comme prévu. Nous avons retrouvé « nos élèves » (même s'ils ont passé l'âge d'être scolarisés) avec joie et tout ce petit monde était heureux de retourner à l'école !

Ils avaient tous bien travaillé et tous sont passés dans la classe supérieure où ils vont parfaire un niveau « informatique-bureautique-internet » déjà fort respectable.

Cette année, nous nous retrouvons le mercredi matin de 10 h à 11 h 30 à la mairie, salle du Conseil.

Au programme, un peu de traitement de texte, un brin de gestion de dossiers et de fichiers, quelques éléments pour bien gérer ses photos et ses vidéos, des recherches sur internet, mais aussi, comment faire des achats en ligne, bien gérer ses impôts ou son compte en banque par internet... bref, des choses pratiques et de plus en plus indispensables à notre époque !

Une « bonne culture informatique-bureautique-internet » est maintenant plus que nécessaire à un moment où la dématérialisation de toutes nos démarches se fait sentir, plus pressante jour après jour...

Une quinzaine de personnes fréquente régulièrement cet atelier où règne une atmosphère chaleureuse et détendue : mais rassurez-vous, ce climat de décontraction cache une application et une volonté de progresser dignes d'éloges !

N'est-ce pas d'ailleurs également l'un des

objectifs de cet atelier que de permettre aux personnes de se mieux connaître, de mieux s'apprécier et au final de conforter le tissu social propre à notre village ?

Étueffont est sans doute un village où il fait très bon vivre : il est impératif de renforcer cet état d'esprit et l'atelier informatique se range résolument aux côtés du monde associatif en contribuant semaine après semaine à tisser les liens indispensables au mieux vivre ensemble.

Sachez, vous qui n'avez pas encore osé franchir le pas, que nous vous attendons quand vous le souhaitez et que nous veillerons à vous accueillir dans les meilleures conditions.



Alors chiche ?

Vous êtes d'ores et déjà les bienvenus !
(Mairie : 03 84 54 60 40).

**Jacques Petitjean, Carlos Hamelin et
Jean François Philippon**

veillent à la bonne marche du groupe et prodiguent leurs conseils et leurs encouragements à tous les membres le composant. Ils vous attendent avec toute la bienveillance qui est la leur !

Informations municipales (suite)

Tarifs des locations des bâtiments et matériels communaux

Base de loisirs (caution 300 €) :

Particuliers

Toilettes	60 €
Toilettes et aire de stockage	100 €

Associations communales

Toilettes	50 €
Toilettes et aire de stockage	80 €

Associations extérieures à la commune, groupes, CE

Toilettes	80 €
Toilettes et aire de stockage	120 €

Distillerie

35 €

1000 Clubs : (pas de repas / libéré à 22H au plus tard)

Réunions diverses	8 €
Réunions commerciales	48 €
Apéritif	40 €
Soirées - jeux	32 €

Matériel communal :

Remorque	26 €
Chapiteau (caution 200 €)	
• Particuliers et associations extérieures	100 €
• Associations communales	50 €
• Transport	10 €
Table de brasserie + 2 bancs	8 €

Pour tous renseignements supplémentaires,
veuillez prendre contact avec la mairie au 03 84 54 60 40

Le service civique

Au service de la commune pendant 8 mois, Lilia Frickert et Mathilde Fischer ont apporté une valeur ajoutée aux projets menés à Étueffont pendant leur mission. Grâce à une parfaite maîtrise de l'outil informatique, Mathilde nous a permis de finaliser les panneaux pédagogiques, les cartes et les plaquettes des balades d'Étueffont. Cette mission a été un réel plus pour notre commune car la réalisation de ce travail par une société spécialisée aurait été plus coûteuse et le travail beaucoup moins affiné au regard des exigences du projet. Quant au dossier de la renouée, nous avons maintenant tous les outils pour entreprendre une lutte "douce". Cette lutte aura pour but d'éviter de nouvelles contaminations (voir page 10).

Une réelle volonté d'aller vers les habitants de notre village, un sourire lumineux, Lilia s'est tenue au service des personnes âgées qui ont répondu à ses sollicitations.

Elle a établi un lien entre ces personnes et la commune par le biais d'après-midi récréatives

et a rendu de menus services en, par exemple, distribuant les sacs réservés au tri des ordures.



Mais voilà venu le temps de remplacer Mathilde et Lilia. Les nouvelles missions sont déjà déterminées :

1. Travail sur la réfection du site internet de notre commune : plus clair, plus riche, il facilitera la vie des habitants et des nouveaux venus.
2. Travaux extérieurs : aide aux employés communaux pour les tâches d'embellissement, de nettoyage. Travaux d'entretiens des vergers communaux, aide à la campagne de presse du pressoir, entretien et enrichissement des balades d'Étueffont, en restaurant le canal de l'usine par exemple.

La recherche de candidats est lancée depuis mi novembre.

Informations municipales (suite)

Compte rendu de réunion publique : ces belles invasives !

Organisée en collaboration avec le Conseil Départemental, cette réunion, qui s'est déroulée le 13 octobre 2018 au 1000 Clubs, a réuni une cinquantaine de personnes.



Une première partie a été animée par Monsieur Rémi ROCKLIN, référent environnement au sein du Conseil Départemental. Nous avons eu différentes informations sur l'inventaire des invasives, la façon de les identifier, le risque environnemental et sanitaire qu'elles peuvent nous faire encourir et notre attitude à observer si nous les rencontrons.

Voici, en bref, ce que nous pouvons retenir : il existe deux sortes d'invasives :

1. Espèces qui colonisent les espaces communs et privés

Comme l'ambroisie à feuilles d'armoise ; la renouée de Japon ; la berce du Caucase ; la jussie à grandes fleurs ; la balsamine de l'Himalaya.

Ces plantes sont à détruire dès leur apparition. Attention de ne pas disperser graines et racines lors de leur évacuation.

Une attention particulière pour la renouée qui ne peut être mise en déchetterie. Le mieux est de la couper, de la laisser sur place afin de la sécher et de l'épuiser (hors bord de rivière).

La mettre en concurrence avec d'autres espèces peut être une solution : saules en bord de rivière, ronces, orties sur les parties sauvages, cotonéaster dans les jardins et massifs en ville...

2. Espèces que nous pouvons laisser échapper de nos jardins

Comme la spirée blanche ; le buddleia ; le topinambour ; le raisin d'Amérique ; l'ailante ; le laurier cerise.

À nous, jardiniers, de veiller afin qu'elles ne colonisent pas les milieux naturels.

Dans une seconde partie, l'intervention de Mathilde Fischer a permis de prendre connaissance des différentes actions menées dans notre commune lors de cet été.

Un groupe, qui s'est constitué spontanément lors de la journée citoyenne, a mis au point un plan de lutte contre la renouée. Sept « places » ont été repérées pour leur colonisation récente et donc peu importante. Durant le printemps et l'été, nous sommes passés toutes les deux semaines sur ces places choisies afin de supprimer toutes les parties aériennes des plantes et éventuellement une partie des racines (en évitant absolument la dispersion). Le bilan est mitigé : certaines colonies ont disparu, d'autres sont affaiblies et certaines semblent s'être renforcées...

Un projet est en cours : faire des groupes de citoyens « attentifs » qui auraient en charge, avec une personne référente de la mairie, d'organiser une surveillance et une lutte douce contre cette plante **dans le but principal d'éviter de nouvelles zones de contamination.**

Les personnes intéressées peuvent se faire connaître en mairie

La matinée s'est terminée par la visite des travaux réalisés le long de la Madeleine, en contrebas du parking du 1000 Clubs. Les berges de la rivière ont été nettoyées, le sol a été recouvert d'une couche de terre compactée et d'une bâche en feutre biodégradable. Une fois cette préparation du terrain faite, des plans de saules ont été repiqués. Le but est de concurrencer la renouée avec une espèce végétale locale.

Informations municipales (suite)

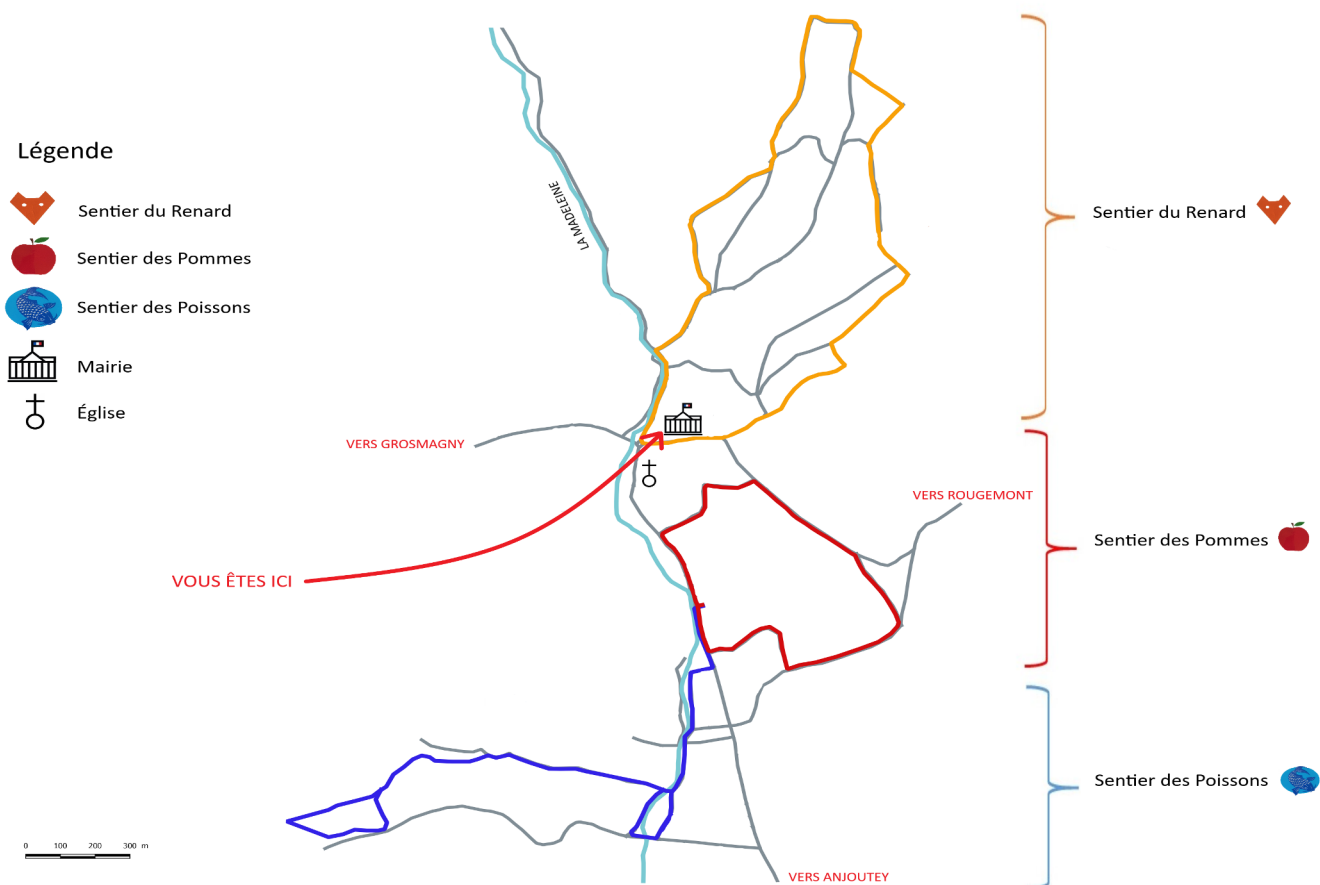
Les balades d'Étueffont





Le projet de doter notre commune de sentiers piétons arrive à son terme. Ces promenades nommées : « LES BALADES D'ÉTUEFFONT » sont au nombre de trois.


Après avoir repéré l'itinéraire, posé le balisage et mis en place les panneaux pédagogiques, le temps d'établir les cartes et de les diffuser est arrivé.

Le point de départ des sentiers étant le parking de la piscine, un panneau d'affichage a été posé sur la façade du bâtiment se situant entre les deux parkings piscine et EISCAE.



 Pour les courageux : monter à la Chapelle du Mont Bonnet en passant par les Échancées *(reprise du sentier créé en 1993 mais dont le fléchage a été revu en sens inverse)*

 Sentier qui emprunte les chemins communaux au cœur du village

 Sentier qui vous amène à la base de loisirs et vous ramène au point de départ, en faisant une boucle le long de la Madeleine.

◇ Les 3 plans des balades sont disponibles sous forme papier à la mairie, à la médiathèque, à la piscine et à la Forge Musée.
 Vous les trouverez également sur le site internet de la commune.
 ◇ Merci de prévenir la mairie en cas de défaillance du balisage !

Informations municipales (suite)

Climat... où va-t-on ?



L'année 2018 a débuté en trombes (d'eau) avec des épisodes de crue dont la plus forte, dans la nuit du 5 au 6 janvier, aura été d'une rare soudaineté, caractérisée par une période de retour cinquantennal.



Sur Étueffont les dégâts ont été minimes même si deux murs de soutènements sont tombés dans la Madeleine. Pour la commune ce sont des sommes non prévues au budget à dépenser pour réparer les dégâts.

D'autres communes du Nord Territoire ont plus été touchées avec des inondations et une rivière empruntant la route comme nouveau lit et les habitations comme refuge à poissons.

Quel contraste avec la situation estivale !!!



Depuis le mois de juin, notre secteur est fortement impacté par un épisode de sécheresse d'une gravité inédite. Ce phénomène s'explique par une pluviométrie tellement faible qu'elle n'avait jamais été observée depuis la mise en place des mesures pluviométriques sur le Territoire de Belfort en 1885. C'est pourquoi de nombreux appels aux économies d'eau ont été faits par la Préfecture et aujourd'hui encore, notre département est en crise sécheresse de niveau III, niveau le plus élevé dans la chronologie des actions avant les coupures d'eau et le rationnement.



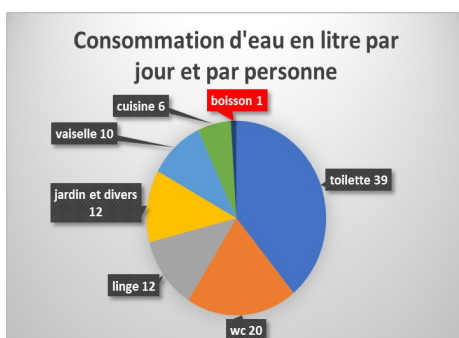
Avec ces alertes on pourrait imaginer que cela impliquerait une prise de conscience, un comportement citoyen... et pourtant les volumes prélevés à Malvaux restent constants et ce sont environ 3 000 000 litres par jour qui partent...

Mais à quoi sert l'eau que nous prélevons ?

Lorsque l'on sait que pour 100 litres consommés en une journée, 39 litres servent à la toilette, 20 pour les WC, 12 pour le linge, 10 pour la vaisselle, 6 pour la cuisine, 12 pour le jardin et activités diverses... et seulement 1 litre pour la boisson...

Il est vite facile de comprendre là où nous pouvons faire des économies d'eau !!!

La situation qui était identique en 2003, est paradoxalement moins compliquée cette année pour notre secteur sous-vosgien



Informations municipales (suite)

en raison d'une action forte du Syndicat des Eaux sur la préservation des ressources. Cela a été possible en raison de :

- la création d'un forage profond en 2005,
- le remplacement de 2 à 3% du linéaire de conduites par an, faisant augmenter le rendement du réseau,
- la rénovation totale des siphons du champ captant de Malvaux et la remise en état de plus petits captages comme ceux du Mont Jean et des Auxelles.



Si rien n'avait été fait, alors que la nappe aujourd'hui est 1.55m plus basse qu'au plus fort de la sécheresse de 2003, **l'alimentation ne serait plus assurée**. Cet été la nappe descendait de 5 à 8 cm par jour. Aujourd'hui, elle remonte doucement avec 3 à 5 cm par jour, gagnés en raison des maigres pluies mais aussi des températures extérieures plus basses ne générant pas d'évaporation ainsi que grâce au repos hivernal de la végétation.

L'impact du réchauffement climatique est particulièrement visible cette année 2018, quoiqu'en disent certains dirigeants internationaux, avec des périodes de fortes pluies, des sécheresses prolongées aux conséquences multiples (feux de forêt, pertes agricoles, développement d'espèces invasives comme les scolytes dans les sapins ou la recrudescence de la renouée du Japon...).



Scolyte : différents stades



Renouée colonisante La Madeleine à Étueffont

Cette modification de notre environnement doit s'accompagner d'une prise de conscience collective et d'actions citoyennes pour préserver notre cadre de vie.



Les consommateurs peuvent jouer un rôle, les élus doivent prendre des décisions urgentes. Réveillons-nous, nous sommes tous des acteurs impliqués dans ce processus inéluctable.

Conseil Municipal Enfants

8 septembre 2018 : visite de l'Hartmannswillerkopf

Cette montagne est située au dessus de Cernay ; son altitude est de 956 mètres.

De violents combats se sont déroulés sur ses pentes couvertes de sapins. Le 29 Décembre 1914, le premier allemand y fut tué. Le 26 Mars 1915, le sommet est repris par les français puis le 25 Avril par les allemands. Ce sommet a été repris huit fois par les soldats des deux camps.

Ces combats ont fait 7500 morts.



Nous avons commencé par visiter le musée. Un film nous a montré comment la guerre s'est déclenchée, c'était difficile à comprendre pour notre âge et les images étaient très dures.

Dans le musée, il y avait les tenues des militaires français et allemands.

Une tranchée reconstituée, des obus et des os de mulets étaient présentés.

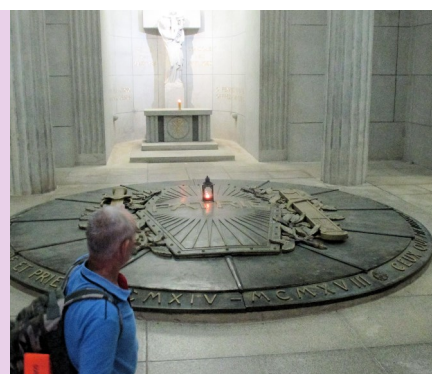
Des lettres écrites par des français et des allemands à leurs familles nous ont montré que ces soldats avaient souffert de la même façon.

On pouvait regarder des photos en 3D grâce à des lunettes. Certaines photos étaient choquantes.



En sortant du musée, notre guide nous a dirigés vers la crypte où sont regroupés les ossements des soldats dont on n'a pas retrouvé l'identité.

Autour de la coupole centrale, on peut lire une phrase de Victor Hugo : « Ceux qui pieusement sont morts pour la patrie ont droit qu'à leurs cercueils la foule vienne et prie ».



Conseil Municipal Enfants (suite)

Nous avons traversé le cimetière au milieu de centaines de tombes. Toutes étaient chrétiennes sauf une musulmane.



Nous avons parcouru les tranchées en empruntant un boyau. Nous ne devions pas aller sur les côtés car des barbelés et des queues de cochon étaient restés sur place.

Sur l'autre versant, les tranchées allemandes étaient plus solides. Un téléphérique y avait été installé pour acheminer les matériaux. Les français, eux, devaient monter leur matériel à dos de mulets.



Depuis le monument érigé à la mémoire des diables bleus de la vallée de Munster, nous avons une très belle vue sur la plaine d'Alsace.

Sur le chemin du retour, notre guide a déterré une balle qu'il a donnée à Shadi ; très heureux, il voulait la mettre dans sa chambre en souvenir de cette visite enrichissante.



Conseil Municipal Enfants (suite)

10 novembre : bourse aux jouets



Comme chaque année, le Conseil Municipal Enfants a organisé une bourse aux jouets dont les bénéficiaires permettront d'aider un groupe d'enfants burkinabés dans leur scolarité. La location des tables, la vente de boissons et de gâteaux cuisinés par les enfants ou leurs parents a rapporté la somme de 275,08 €.

De nombreux exposants étaient présents et la diversité des jouets était importante. Dommage que



le nombre de visiteurs n'ait pas été à la hauteur de nos espérances !

11 novembre : centenaire de la fin de la 1^{ère} guerre mondiale

Le CME était présent au monument aux Morts. Shadi, Mattéo, Léonie et Lila ont lu une partie du message de l'union française des Associations de Combattants et de victimes de guerre. Clara et Juliette ont parlé de leur visite à l'Hartmannswillerkopf. Alexis a participé à la vente de bleuets avec Chantal Philippon et Martine Hamelin. La somme récoltée (330 €) permettra d'aider les anciens combattants, les veuves de guerre, les pupilles de la nation, les soldats blessés en opération de maintien de la paix et les victimes du terrorisme.



6 décembre : élections partielles au CME

Quatre jeunes arrivent en fin de mandat. Nous remercions Cyprien, Yseline, Manon et Hélène pour leur implication et pour leur assiduité lors des réunions et des différentes actions. Nous procédons à leur remplacement par l'élection de 4 CM1, le 6 décembre et si besoin le 14 pour un deuxième tour.

La piscine

La piscine est un équipement important du village, souvent sujet à polémiques ou à interrogations. Aussi je remercie le Maire et son équipe de m'ouvrir régulièrement les colonnes du bulletin municipal pour vous faire part directement des dernières nouvelles de cet équipement intercommunal.

L'année 2018 qui s'annonçait comme une période de retour à une certaine sérénité au niveau du fonctionnement s'achève comme un mauvais rêve. Le début d'année a d'abord été marqué par des indisponibilités importantes d'une partie du personnel puis par l'indisponibilité totale de la pataugeoire pour l'été. En effet, toute la plage extérieure est affectée de gros défauts et le litige avec les constructeurs, dans le cadre de la garantie décennale, n'a pas pu être réglé à l'amiable ; le dossier est donc entre les mains du tribunal et, dans l'attente (qui risque d'être assez longue !) du verdict, il était difficile d'envisager de grosses réparations à nos frais. L'équipement a donc été remplacé par un château pneumatique afin de pouvoir accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles.

À la fin de l'été, nous avons procédé comme chaque année à la vidange et aux grosses opérations d'entretien annuelles mais là encore le sort a frappé avec l'interdiction préfectorale de remplir le bassin et la nécessité de naviguer à vue en l'absence totale de capacité de prévision de la part de l'autorité préfectorale. Afin de permettre aux usagers de s'organiser et en prenant en compte les perspectives météorologiques et les dates des vacances scolaires, le bureau a décidé dans un premier temps de fixer une date de réouverture à la limite de validité de l'arrêté préfectoral, soit le 5 novembre. C'était hélas sans compter avec la prolongation de l'arrêté préfectoral jusqu'au 5 décembre et avec la souffrance du bassin privé d'eau qui s'est déformé et dont le revêtement doit à présent être réparé ! Sur la base de ces éléments la nouvelle date de réouverture a été fixée au 7 janvier 2019. Un calcul rapide indique que ce contretemps se traduira par une perte de recette de plus de 50 000 € et une facture de réparation qui devrait se situer entre 20 000 et 35 000 € ce qui est loin d'être une bonne nouvelle pour nos finances convalescentes.

Cette longue période de fermeture aura toutefois été mise à profit pour anticiper quelques grosses opérations de renouvellement d'équipement avant le

démarrage effectif des travaux du programme d'extension-rénovation qui devrait intervenir au début de l'année 2019 (le lancement du marché prévu pour juin 2018 a été retardé par les difficultés rencontrées par le maître d'œuvre dans le bouclage des nombreuses études requises). Ces renouvellements d'équipements se sont focalisés essentiellement sur la fiabilisation du fonctionnement et sur la recherche d'économies de fluides (eau, électricité et fioul). La piscine est donc à présent équipée d'une nouvelle chaudière fioul remplaçant celle de 1977 (!), d'un nouveau système de production d'eau chaude sanitaire, d'un système de filtration d'eau entièrement rénové et d'un nouveau système de contrôle d'accès accompagné d'une nouvelle informatique et d'une nouvelle banque d'accueil ce qui devrait éviter bien des angoisses au personnel d'accueil et d'entretien.

Au niveau de l'activité, l'équipe des maîtres-nageurs a été largement renouvelée et les nouveaux horaires offriront plus de possibilités pour l'apprentissage ou le perfectionnement de la natation pour les enfants. Une nouvelle activité de gymnastique aquatique spécifiquement adaptée aux seniors est aussi proposée. Par ailleurs, anticipant les économies à venir sur la gestion des fluides, le Comité Syndical a décidé de maintenir les tarifs inchangés pour la saison 2018-2019.

L'année 2019 devrait voir encore des améliorations dans la qualité de l'eau et de l'air (qui sont déjà très bonnes) grâce à la mise en place d'un système de destruction des chloramines (composés irritants résultant du traitement de l'eau par le chlore) ainsi qu'une amélioration des performances du système de chauffage solaire (aujourd'hui déficitaire !). En toute fin d'année le choix de l'entreprise chargée de l'extension des vestiaires scolaires devrait être connu et le périmètre définitif des travaux établi.

L'équipe de gestion n'a donc pas chômé en 2018 et elle reste à votre écoute pour toutes suggestions d'amélioration du service.

Commémoration

Commémoration du centenaire de la fin de la guerre 1914 - 1918

ÉTUEFFONT, PETITMAGNY, LA MADELEINE VAL DES ANGES



ORDRE DE MOBILISATION GÉNÉRALE

Les cérémonies organisées à l'occasion du centenaire de la première guerre mondiale ont pris une dimension particulière dans notre commune ainsi qu'à Petitmagny et Lamadeleine-Val-des-Anges. Ainsi l'ont souhaité les 3 Maires et c'était bien naturel.

Un comité de pilotage s'est très tôt mis en place qui a imaginé des animations permettant à la population de se replonger dans le contexte de l'époque et de rendre hommage à toutes celles et à tous ceux qui ont contribué, souvent en sacrifiant leur vie au terme d'un terrifiant conflit, à maintenir notre Pays dans ses frontières actuelles et à sauvegarder une démocratie et un humanisme qui continuent d'être l'apanage de notre belle France.

Je voudrais ici, en préambule, remercier toutes celles et tous ceux qui, par leur investissement, leur travail, leur bienveillante présence, ont grandement participé au succès de cette opération qui s'est étendue du 27 OCTOBRE AU 11 NOVEMBRE. Bon nombre d'Élus des 3 Communes ont répondu présents à nos sollicitations, les personnels administratifs et techniques nous ont assistés avec enthousiasme, les Anciens combattants, leur Président en tête, ont été extrêmement actifs tout au long des manifestations et de leur préparation, des responsables d'Associations ont également apporté leur contribution à notre engagement. N'oublions pas les Jeunes du CME, les enfants des Écoles et leurs enseignantes, et toutes les personnes qui ont mis à notre disposition des objets de la période concernée, des photos, des documents, ou d'autres matériels...

Je n'oublie pas de remercier nos Forces Armées qui ont mis à notre disposition un « piquet » de 6 hommes/femmes en armes pour mieux marquer la solennité des cérémonies au Monument aux Morts de cette année 2018.



Sans citer nommément toutes ces personnes, au risque d'en oublier, je leur réitère ici, au nom des trois Maires de Lamadeleine-Val-des-Anges, Petitmagny et Étueffont notre reconnaissance et notre gratitude pour l'immense travail accompli.

JACQUES PETITJEAN



Commémoration (suite)

Les Anciens Combattants



MERCI

Merci à vous toutes et tous qui êtes venus honorer les combattants de la première guerre mondiale au monument érigé en mémoire des morts pour notre liberté, pour La France.

Merci aux élèves des classes élémentaires et du collège de Rougemont qui ont interprété magnifiquement notre hymne national et l'hymne européen dirigés par Madame Melin et renforcés par un grand nombre de choristes des R(h)apsod's.

Merci aux militaires du 35° régiment d'infanterie de Belfort pour avoir donné toute sa solennité à la manifestation.

Merci à la municipalité et aux employés communaux pour les travaux effectués au cimetière et partout où le centenaire de l'armistice était évoqué.

Espérons simplement qu'il ne faudra pas attendre le prochain centenaire pour que pareil hommage à ceux qui ont souffert et sont morts pour La France se reproduise.

CARLOS HAMELIN, président des anciens combattants.



Commémoration (suite)

11 novembre 1918 - 11 novembre 2018

Un siècle déjà... et un dimanche pas comme les autres à Étueffont

Il avait plu une bonne partie de la nuit mais, peu à peu, l'humidité nocturne laissait la place à un temps plus sec comme si le ciel voulait se mettre au diapason des événements de cette journée de commémoration...

À 9 h 00, premier rendez-vous au monument aux Morts : monter ou non un chapiteau pour que la cérémonie se déroule dans les meilleures conditions possibles, telle était la question qui se posait aux quelques bénévoles présents ce matin-là autour du Maire et du Président des Anciens Combattants. Finalement, un petit chapiteau destiné à protéger le matériel fut installé, les sombres nuages de la nuit se déchirant peu à peu dans le ciel du village.

À 10 h 49, en avance de 11 minutes sur l'horaire officiel, les cloches de l'église se mirent à sonner à toute volée pour rappeler ce 11 novembre 1918 et la signature de l'Armistice dans la clairière de la Forêt de Rethondes, qui mettait fin officiellement à la boucherie ouverte dès 1914 sur notre Territoire.



À 11 h 00, tout le monde était en place, les Élus des 3 villages en tête, les habitants des villages - ils étaient plus de 200 ce jour-là -, les membres de la chorale, les enfants des écoles et du collège de Rougemont avec leurs professeurs. Un piquet de 6 hommes et femmes sous le commandement d'un sergent chef conférait à cette cérémonie un caractère encore plus solennel. Très belle cérémonie, très bel hommage aux « Morts pour la France » avec une mention particulière à ceux qui sont tombés récemment au Mali, défendant l'intégrité démocratique française en combattant le terrorisme.

À 11 h 35, le Maire d'Étueffont clôturait la cérémonie en invitant les participants à cette cérémonie à se rendre au cimetière local où reposent 5 soldats « Morts pour la France » et auxquels un hommage particulier allait être rendu.

À 12 h 15, tout le monde se retrouvait au « 1000 Clubs » pour un apéritif de l'amitié.

Le soleil, timidement, chassait les derniers nuages, le ciel de ce dimanche de commémoration et d'espoir s'était définitivement rangé du côté de l'optimisme et de l'espérance... Définitivement ?

Des brèves...

Nous tenons ici à remercier les personnes qui ont contribué au succès de l'exposition consacrée à la « Grande Guerre ». Le prêt de nombreux documents, photos, cadres, lettres, cartes postales mais aussi d'objets ou matériels utilisés ou fabriqués par les « Poilus » dans les tranchées a permis au public de se transporter presque instantanément sur le théâtre des opérations, dans un monde difficilement imaginable à notre époque...



Notre gratitude particulière à :

M. Guy Bègue, M. Jean-Noël Nidegger, M. Pascal Manaranche, M. Hervé Grisey, Mme Chantal Philippon, Mme Simone Reiniche, M. François-Xavier Kundig, M. François Jachiet.

Messieurs les Maires de Petitmagny et Étueffont ont organisé une petite cérémonie d'accueil le 27 octobre à Étueffont et le 3 novembre à Petitmagny pour inaugurer cette célébration organisée dans chaque village. Une bonne cinquantaine de personnes a répondu présent à chaque invitation.

Commémoration (suite)

Les élèves des classes de CM1/CM2 de chaque école ont préparé avec leurs professeures un panneau consacré à la « Grande Guerre ». Bravo à eux et à leurs maîtresses ! Ces deux grands panneaux ont été fort appréciés par le public.



Les enfants des écoles de Petitmagny et d'Étueffont, du Conseil municipal enfants (CME) ont chanté « La Marseillaise » au Monument aux Morts. Ils nous ont également gratifiés d'un magnifique « Hymne à la Joie ».

Bravo à leurs enseignantes qui les ont bien préparés et à Mme Melin, professeur de musique au Collège de Rougemont-le-Château qui a dirigé la chorale réunissant Enfants et Adultes avec une grande maestria.

Le message de l'UFAC (Union Française des Associations de Combattants et de victimes de guerre) a été lu pour partie par quatre Jeunes du Conseil Municipal. Le Président des Anciens Combattants a, quant à lui, lu la conclusion.

Extrait du message de l'UFAC

*« De cette Première Guerre mondiale qui a causé des millions de victimes, ne résonnent plus aujourd'hui que le rappel de l'indicible souffrance endurée par l'ensemble des belligérants et leurs familles, une souffrance faite de cauchemars, de privations, de souffrances et de deuils. Unissons dans le souvenir, tous ces soldats de Métropole, d'Afrique, d'Outre-mer et des Pays alliés, qui ont également versé leur sang pour la France, une France qui sortira terriblement meurtrie de cette guerre : **1 400 000 morts, 740 000 invalides, 3 000 000 de blessés, des centaines de milliers de veuves et d'orphelins.** »*

Extrait du message du Président de la République

« Nous nous souvenons de nos poilus, morts pour la France. De nos civils, dont beaucoup ont aussi perdu la vie. De nos soldats marqués à jamais dans leur chair et dans leur esprit. De nos villages détruits, de nos villes dévastées. Nous nous souvenons aussi de la souffrance et de l'honneur de tous ceux qui ont quitté leur terre et sont venus d'Afrique, du Pacifique et d'Amérique sur ce sol de France qu'ils n'avaient jamais vu et qu'ils ont pourtant vaillamment défendu. Nous nous souvenons de la souffrance et de l'honneur des dix millions de combattants de tous les pays qui ont été envoyés dans ces combats terribles. »

Extrait du message du Président de la République

« Françaises, Français, nous sommes aussi unis en ce jour dans la conscience de notre histoire et dans le refus de sa répétition. Car le siècle qui nous sépare des terribles sacrifices des femmes et des hommes de 14-18 nous a appris la grande précarité de la Paix. Nous savons avec quelle force, les nationalismes, les totalitarismes, peuvent emporter les démocraties et mettre en péril l'idée même de civilisation. Nous savons avec quelle célérité l'ordre multilatéral peut soudain s'écrouler. Nous savons que l'Europe unie, forgée autour de la réconciliation de la France et de l'Allemagne, est un bien plus fragile que jamais. Vigilance ! Tel est le sentiment que doit nous inspirer le souvenir de l'effroyable hécatombe de la Grande Guerre. Ainsi serons-nous dignes de la mémoire de celles et ceux qui, il y a un siècle, sont tombés. Ainsi serons-nous dignes du sacrifice de celles et ceux qui, aujourd'hui, font que nous nous tenons là, unis, en peuple libre. »

Commémoration (suite)

C'est par un hommage poignant à son grand-père Victor que Jean Gonnin a commémoré cet évènement. Mais qu'on ne s'y trompe pas, par-delà toute l'affection portée par Jean à son Aieul, c'est un témoignage d'admiration, une leçon de courage et de patriotisme qu'il nous livre ici, en l'honneur de tous les morts, de toutes les guerres, sous toutes les latitudes. Une belle contribution pour cet anniversaire, intelligente et sensible.

Jacques PETITJEAN

À mon Grand Père Victor... par Jean GONNIN

Pendant 4 ans, j'ai vécu la peur au ventre dans la boue des tranchées.
 Pendant 4 ans, j'ai vécu éclaboussé du sang, des tripes et de la cervelle de mes camarades.
 Pendant 4 ans, j'ai rêvé d'un monde idéal, sans guerre ni conflit, sans bataille, sans mitrailleuse ni obus,



sans fusil ni canon, sans poudre, sans baïonnette enfin.

Pendant 4 ans, il a fallu monter au front dans des dédales de tranchées que l'on appelait boyaux puis monter à l'assaut, tenaillé par la peur de mourir le ventre plein de gnôle et de mauvais vin, obéissants à des ordres idiots pour conquérir 20 mètres de terrain, un chemin, une colline que l'on savait par avance devant être repris par l'ennemi dès le lendemain.

Je me souviens encore de ces retours après l'assaut, hébétés d'être encore en vie, hallucinés par le bruit du canon, les gerbes de terre, les cris des camarades blessés, les râles des agonisants, leurs yeux révulsés, leur ventre ouvert d'où sortaient les boyaux fumants et le sang moussu, encore chaud.

A ces retours d'assaut, nous nous comptions; les vivants indemnes d'abord puis les vivants blessés, puis enfin ceux qui n'étaient plus là :

- GUSTAVE, fermier dans le POITOU, petit, trapu, toujours rigolard, qui rêvait de revoir sa Lucienne aux yeux si bleus.
- VICTOR, de Poligny le plus courageux d'entre nous, le meilleur des camarades.
- MARCEL aux moustaches démesurées, le plus jeune du bataillon qui avait même triché sur son âge pour pouvoir faire la guerre.
- Et puis ÉMILE, PAUL, JACQUES, FRANÇOIS et tous les autres..... où êtes-vous ?

Au mieux, on vous a retrouvés entiers ou presque ou parfois presque pas, quand chacun des 2 camps avaient cessé de tirer pour aller chercher leurs morts, ou ce qu'il en restait ; au pire vous avez été enterrés, enfouis sous des torrents de boue de pierres et d'acier.

A vos familles, l'État-Major dépêchait les gendarmes de votre village, accompagnés d'un bel uniforme bien repassé qui affirmait à vos proches que vous étiez morts en héros, au champ d'honneur, pour sauver la France.

Une citation à l'ordre du régiment et une breloque en métal brun et glacé accompagnait le courrier.

La mère geignait, tentait de ravalier ses larmes serrant avec ferveur la lettre contre son cœur.

Commémoration (suite)

Le père, lui, partait à l'écurie pour pleurer sans être vu.

La fiancée, elle courait comme une folle à travers les prés en criant le nom de son bien aimé qu'elle ne reverrait plus.

Pourquoi cette boucherie ? Pour qui cette tuerie ? Pour servir quels intérêts ?

Par un petit matin de Novembre 18, vers 10h30, j'ai entendu le clairon sonner dans le lointain puis se rapprocher de colline en colline, de vallon en vallon, de casemate en casemate.

C'était la fin, enfin.

La der des der, comme on disait.

Plus jamais ça, comme on pensait.

Alors j'ai bondi de joie, les bras grands ouverts, j'ai franchi le parapet de la tranchée, j'ai sauté les barbelés, les nôtres puis ceux d'en face, j'ai couru comme un fou vers nos ennemis d'hier en leur criant que c'était fini, terminé, fertig, schluss, qu'eux aussi allaient rentrer chez eux embrasser leur mère et leur fiancée...

En face j'ai vu un soldat allemand tout de gris vêtu, courir vers moi, j'ai allongé ma foulée, crié et rit encore plus fort, pensant me jeter encore plus vite dans ses bras fraternellement et fêter, ensemble la fin de cette tragédie.

Hélas, celui que j'appelais encore hier boche ou fridolin et qui par ce clairon miraculeux était subitement devenu un frère n'avait pas saisi le message de paix... quand il est arrivé vers moi j'ai vu trop tard la lame de sa baïonnette briller sous le pauvre soleil de Novembre... trop tard, il m'avait percé le ventre.

Depuis, sur mon petit nuage j'ai regardé le monde et ses folies guerrières.

Il y a eu 39 d'abord où l'on a compris que 14/18 n'était effectivement pas la der des der.

Et puis il y a eu l'INDO et l'ALGÉRIE enfin, alors que, jusque-là, nos soldats étaient morts pour défendre notre territoire national, nos politiciens de gauche comme de droite ont osé envoyer des gamins de 20 ans arrachés à leur ferme ou à leur usine « défendre » une terre qui n'était pas la leur et que la France avait pris par la force 100 ans plus tôt au nom de l'Empire français !

HONTE ? Non pas à ceux qui ont servi dans le Rif ou le Djebel mais à ceux qui se sont servis d'eux et qui leur ont pris leur vie, leur jeunesse et pour certains leur honneur.

Depuis 1962, depuis donc 56 ans, plus aucun conflit n'est venu ensanglanter notre terre de France !!! À Dieu ne plaise que cela perdure !

Du haut de mon petit nuage je regarde notre FRANCE, notre EUROPE, enfin apaisée.

Plus de Boche, de Schleu ou de Fridolin ; les seuls terrains qui nous opposent sont des terrains de foot, ce qui, nous en conviendrons tous, est quand même nettement mieux !

Une bataille de crampons et de protège-tibias fait beaucoup moins de dégâts que celle des fusils et des canons ; et quand un jeune homme tombe, lui, contrairement aux FRANÇOIS, GUSTAVE, ÉMILE, JACQUES de mon époque, il finira par se relever après quelques roulades !

La paix est-elle à jamais acquise ?

Soyez vigilants, n'écoutez pas les discours enflammés de ceux qui pensent qu'une bonne guerre remettrait les choses en place, l'économie sur de bons rails et redonnerait à notre belle jeunesse qu'ils jugent jouisseuse et désœuvrée le goût et la vertu de l'effort et du travail.

Restez vigilants, soyez intransigeants, vous pouvez vous battre pour votre pays avec d'autres armes que moi : oubliez les fusils et les obus les canons et les baïonnettes ;

utilisez plutôt :

- l'intelligence ;
- le respect et la tolérance ;
- l'analyse et la réflexion ;
- et surtout la bienveillance et l'amour de l'autre.

EURL GIROT

B.T.P.

- TERRASSEMENT
- AMENAGEMENT
- RESEAUX
- DEMOLITION

90110 ROUGEMONT-le-CHATEAU

TEL : 03.84.23.07.85.

GIROT ET FILS

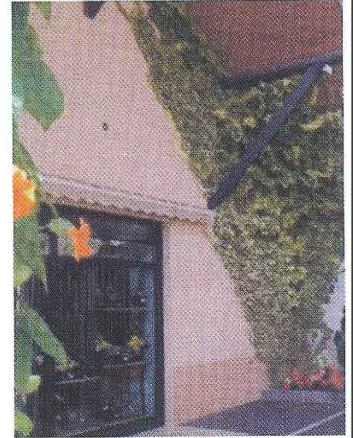
Rougemont le Château

POMPES FUNEBRES

Transport de corps
Toutes démarches et formalités
Salons
Articles funéraires

Marbrerie

Caveaux
Monuments fabrication française
Gravures - Photos
Entretien - Rénovation de sépultures



Permanence téléphonique 7j/7 au 03.84.23.07.85



UNE BANQUE QUI AIDE LES JEUNES À BIEN DÉMARRER DANS LA VIE, ÇA CHANGE TOUT

Parce que les petits ruisseaux forment les grandes rivières, nous offrons 20 euros à votre enfant pour l'ouverture de son premier livret d'épargne. En plus d'une épargne sûre et disponible à tout moment pour ses futurs projets, votre enfant bénéficiera d'attentions exclusives lors des fêtes de Noël et trois fois an, d'un magazine ludique et pédagogique sur l'actualité.

Il n'est jamais trop tôt pour épargner !



Crédit Mutuel

* Offre non cumulée, réservée aux jeunes âgés de moins de 16 ans pour toute nouvelle entrée en relation et pour l'ouverture de leur premier livret dans les Caisses de Crédit Mutuel relevant l'opération.
© Crédit Mutuel 2015.
Caisse Nationale de Crédit Mutuel et Caisses régionales, société coopérative à but non lucratif de 4 326 204 160 euros, 34 rue du Valentin,
67000 Strasbourg - R.S. 87845 BOURG B 635 636 34-4, contrôlée par l'ACPR, 61 rue Talbot, 75001 Paris.



Artisan Fabricant

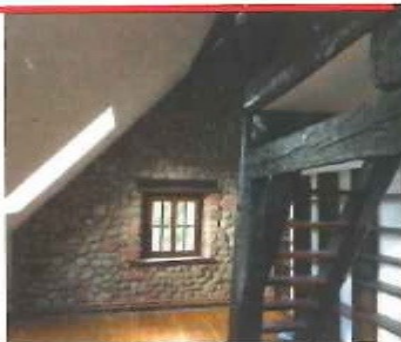


Menuiserie bois
Intérieur et extérieur
Agencement
Fabrication Mobilier
Tel : 03 84 54 60 27

Entreprise
Ludovic DIDIER
13 rue de la combe
90 170 ETUEFFONT

PCPM entreprise de rénovation

plâtrerie / peinture
isolation intérieure .
revêtement de sol
crépis / enduit / projeté



06 01 40 62 58

mail : philippecharles90@gmail.com

PCPM 13 rue de rougemont
90170 ETUEFFONT



Boulangerie HUBERT Xavier

7 Grande Rue—90170 ÉTUEFFONT

Adeline et Xavier HUBERT, ainsi que toute l'équipe de la boulangerie vous accueillent :

Du mardi au samedi De 6 H 30 à 12 H 30
et de 16 H 00 à 19 H 30

Ainsi que le dimanche de 6 h 30 à 12 H 30

Retrouvez chaque jour notre large gamme de pains : Baguette, Banette, 1900 ainsi que nos pains spéciaux : O' Mais, Épeautre, Viking, Moisson, Complet, Seigle, Céréales, Cœur de lin, etc.

Nous vous proposons également des produits d'épicerie, des fruits et légumes, du gaz, des journaux ainsi que des chocolats et des gâteaux de bonbons (sur commande).



AIDE INFORMATIQUE
À DOMICILE

Vous avez besoin d'aide
pour de l'initiation
ou du perfectionnement
en informatique :

- Internet,
- messagerie,
- traitement de texte,
- tableur,
- photos,
- ...

N'hésitez pas à me contacter :

06 25 72 34 41
mj_ruedy@yahoo.fr

et à me laisser un message
si vous n'arrivez pas à me joindre !!

RMJ Multi-Activités

Marie Jeanne RUEDY
19 rue du Montanjus - 90170 ÉTUEFFONT
Siret : 841 483 191 00018

JANVIER			FÉVRIER			MARS		
M 1	Nouvel An	V 1	V 1	V 1	V 1			
M 2		S 2	S 2	S 2	S 2			
J 3	Club des retraités : réunion 13h30 à 17h30 - salle de l'EISCAE	D 3	Marché de terroir : animation autour de la pomme par les Croqueurs de Pommes et le Pressoir - parking de l'EISCAE	D 3	Marché de terroir : soupe aux cailloux - parking de l'EISCAE			
V 4		L 4		L 4				
S 5		M 5		M 5	Mardi Gras			
D 6	Épiphanie	M 6		M 6				
L 7		J 7	Club des retraités : réunion 13h30 à 17h30 - salle de l'EISCAE	J 7	Club des retraités : réunion 13h30 à 17h30 - salle de l'EISCAE			
M 8		V 8		V 8				
M 9		S 9		S 9	CME : réunion			
J 10		D 10		D 10	Loisirs et pêche : soirée friture à 20h - Petitmagny			
V 11		L 11		L 11				
S 12	Conseil Municipal Enfants (CME) : installation des nouveaux élus	M 12		M 12				
D 13		M 13		M 13				
L 14		J 14		J 14				
M 15		V 15		V 15				
M 16		S 16		S 16	CME : distribution de fleurs aux personnes âgées			
J 17	Club des retraités : réunion 13h30 à 17h30 - salle de l'EISCAE	D 17		D 17				
V 18		L 18		L 18				
S 19	Cérémonie des vœux - salle de l'EISCAE	M 19		M 19				
D 20		M 20		M 20				
L 21		J 21	Club des retraités : réunion 13h30 à 17h30 - salle de l'EISCAE	J 21	Club des retraités : réunion 13h30 à 17h30 - salle de l'EISCAE			
M 22		V 22		V 22				
M 23		S 23	ASNT : repas champêtre	S 23	Val Fleury : repas de printemps			
J 24		D 24		D 24				
V 25		L 25		L 25				
S 26	Loisirs et pêche : assemblée générale à 16h - 1000 Clubs	M 26		M 26				
D 27		M 27		M 27				
L 28		J 28		J 28				
M 29		V 29		V 29				
M 30					La Récréative : carnaval			
J 31								

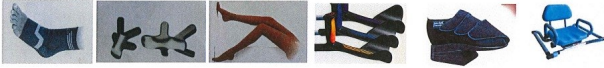
CALENDRIER DES

AVRIL		MAI		JUN	
L 1		M 1	Fête du Travail	S 1	Loisirs et pêche : journée découverte - base de loisirs CME : réunion
M 2		J 2	Club des retraités : réunion 13h30 à 17h30 - salle de l'EISCAE	D 2	Marché de terroir - parking de l'EISCAE
M 3		V 3		L 3	
J 4	Club des retraités : réunion 13h30 à 17h30 - salle de l'EISCAE	S 4	CME : réunion	M 4	
V 5		D 5	Marché de terroir - parking de l'EISCAE Val Fleury : vente de fleurs - parking de l'EISCAE	M 5	
S 6	CME : réunion	L 6		J 6	Club des retraités : réunion 13h30 à 17h30 - salle de l'EISCAE
D 7	Marché de terroir : vente de compost - parking de l'EISCAE Val Fleury : vente de graines - parking de l'EISCAE	M 7		V 7	ASNT : pétanque semi-nocturne - Étueffont
L 8		M 8	Victoire 1945 - Cérémonie au Monument aux Morts - vente du bleuet	S 8	Comité des fêtes : après-midi jeux et feux de la Saint Jean - base de loisirs
M 9		J 9		D 9	
M 10		V 10	Val Fleury : vente de fleurs (commandées auprès de l'association)	L 10	Lundi de Pentecôte
J 11		S 11		M 11	
V 12		D 12		M 12	
S 13	Pressoir : assemblée générale de 10h à 12h - 1000 Clubs	L 13		J 13	
D 14		M 14		V 14	
L 15		M 15	Loisirs et pêche : école de pêche - base de loisirs	S 15	
M 16		J 16	Club des retraités : réunion 13h30 à 17h30 - salle de l'EISCAE	D 16	ACCA : repas de chasse - base de loisirs
M 17		V 17		L 17	
J 18	Club des retraités : réunion 13h30 à 17h30 - salle de l'EISCAE	S 18	Journée citoyenne	M 18	
V 19		D 19		M 19	
S 20		L 20		J 20	Club des retraités : réunion 13h30 à 17h30 - salle de l'EISCAE
D 21		M 21		V 21	Comité des fêtes : fête de la musique - au chalet, stade
L 22	Lundi de Pâques	M 22	Loisirs et pêche : école de pêche - base de loisirs	S 22	ASNT : olympiades avec les écoles de Rougemont
M 23		J 23		D 23	ASNT : challenge Rémy - tournoi de foot sixte sénior - Rougemont
M 24		V 24		L 24	
J 25		S 25	Val Fleury : matinée de mise en jardinière et installation	M 25	
V 26		D 26		M 26	
S 27	Loisirs et pêche : journée truites - base de loisirs	L 27		J 27	Club des retraités : repas de fin de semestre
D 28		M 28		V 28	
L 29		M 29	Loisirs et pêche : école de pêche - base de loisirs	S 29	
M 30		J 30	Ascension	D 30	ASNT : vide grenier - Rougemont
		V 31			

Vacances scolaires zone A
Jours fériés

MANIFESTATIONS

location - vente - choix - conseil



Matériel médical

Chantal Edus
6, rue de Giromagny
90170 Etueffont
tel: 03 84 54 62 26

tout pour la sortie hospitalière et le maintien à domicile



contention - orthopédie - prise de mesures

Association Service Repas à Domicile

35 rue Jean Dollfus
90000 BELFORT
Tél. 06 35 37 19 83



Au p'tit marché

6 Grande Rue
90170 ÉTUEFFONT
Tel : 03.84.23.58.42.

L'épicerie de
proximité à
prix ajusté !



sarl Eglinger

Peinture - Papier peint
Décoration - Isolation
Ravalement de façades
Revêtement murs et sols
Plaque de plâtre

16 rue de Rougemont - 90170 ETUEFFONT

Tél/Fax 03 84 54 63 28 - Port. 06 98 73 21 45

Email : christian.eglinger@akeonet.com





**Bougez
 vos
 envies!**

moovinbus .com
 par LK TOURS

Les vêtements
Pistolet

90170 ETUEFFONT
 Tél. : 03 84 54 62 30

www.crea-habitat.com

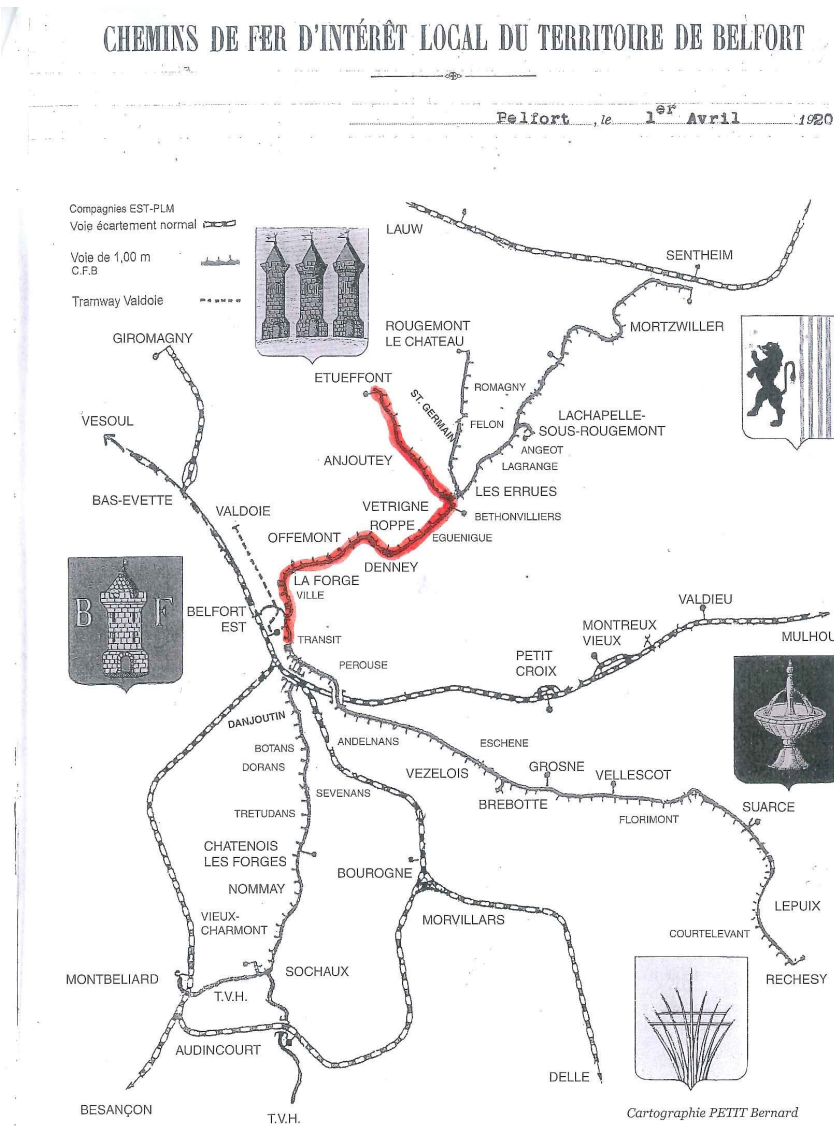
Créa'HABITAT
 Un seul Homme pour toutes vos envies de *rénovation*

**Votre artisan vous accompagne
 pour tous vos projets d'aménagement intérieur
 de la conception à la réalisation**

**Simplifiez-vous
 les travaux**

Contactez Pierre Edouard PELTIER au
03 84 27 18 82
 90170 ETUEFFONT

Étueffont et son chemin de fer d'intérêt local de 1913 à 1948



départements réclament de nouvelles lignes devant relier les localités secondaires entre elles, ce que le gouvernement du Second Empire accepta à partir de 1862. Ainsi dès 1873, plus de 3000 kilomètres de lignes d'intérêt local ont été concédées à 35 petites compagnies, n'ayant que peu de moyens pour exploiter ces lignes et concurrencer les grandes compagnies. À voie normale (1,44 mètre) ces lignes étaient trop coûteuses, trop peu fréquentées et la plupart firent faillite.

Pour exploiter ces voies secondaires, les esprits les plus avisés préconisent la construction d'un chemin de fer à "voie étroite", mais le mot "étroite" est mal reçu dans la population, impopulaire, car considérant qu'il s'agissait d'un moyen de transport sans puissance, sans valeur, bon tout au plus à rendre quelques services provisoires.

C'est au milieu du 19^{ème} siècle et en parallèle avec les nouvelles découvertes technologiques, l'époque de la "Révolution" industrielle, qu'apparaît une manière de se déplacer plus vite et plus loin : le chemin de fer. Avec l'application de la machine à vapeur au nouveau vecteur de transport, le train prit son essor d'abord en Angleterre riche en charbon (la nouvelle énergie) tout en bénéficiant de la découverte de l'acier. De 1840 à 1860, de grandes compagnies, appuyées par les capitaux des banques récemment créées, développent un réseau aboutissant à toutes les grandes villes à partir de Paris. Cependant, industriels, commerçants et élus locaux des

La situation ferroviaire nationale reprend un nouvel essor, entre autre grâce au plan Freycinet (ministre des travaux publics et quatre fois président du Conseil de 1879 à 1892, dont le nom est attaché à la réalisation d'un programme de grands travaux). La première compagnie secondaire est créée en 1877 en Haute-Saône puis c'est le tour de compagnies dans le Doubs, le Jura, bien avant le Territoire français de Belfort. Seul morceau d'une Alsace déchirée, notre Territoire est à peine âgé de 30 ans en 1900 et il a accueilli de nombreux alsaciens fuyant la domination prussienne ; de prospères industries textiles, métallurgiques et brasseries profitent aussi de

Histoire (suite)

l'implantation d'usines très importantes venues s'établir en terre française à proximité de la frontière ainsi Zeller Frères dans les deux Étueffont. Mais ces établissements ont nécessairement besoin des voies de communications diverses pour le transport des marchandises et des populations. Or il se trouve que sur les 106 communes du Territoire, une quinzaine seulement ont accès directement à la voie ferrée. Les autres, logiquement, ne tardent pas à demander la création d'un réseau de transport par fer les reliant à Belfort devenue "préfecture" et autres centres importants.

À cette requête, le Conseil Général soumet à l'autorité militaire en 1892 un projet de "convention" demandant l'utilisation par le Département de certaines sections de la voie ferrée militaire, de type Decauville, voie de 60, appelée "chemin de fer stratégique" passant par tous les forts et ouvrages militaires de la place fortifiée de Belfort et destinée à des trains de ravitaillement et de munitions.

Abandonnant l'idée d'utilisation du réseau militaire, on continue à discuter, sans être pressé, et on s'intéresse de plus en plus au chemin de fer d'intérêt local à voie métrique dès 1895 au conseil municipal de Belfort ainsi qu'au conseil général avec

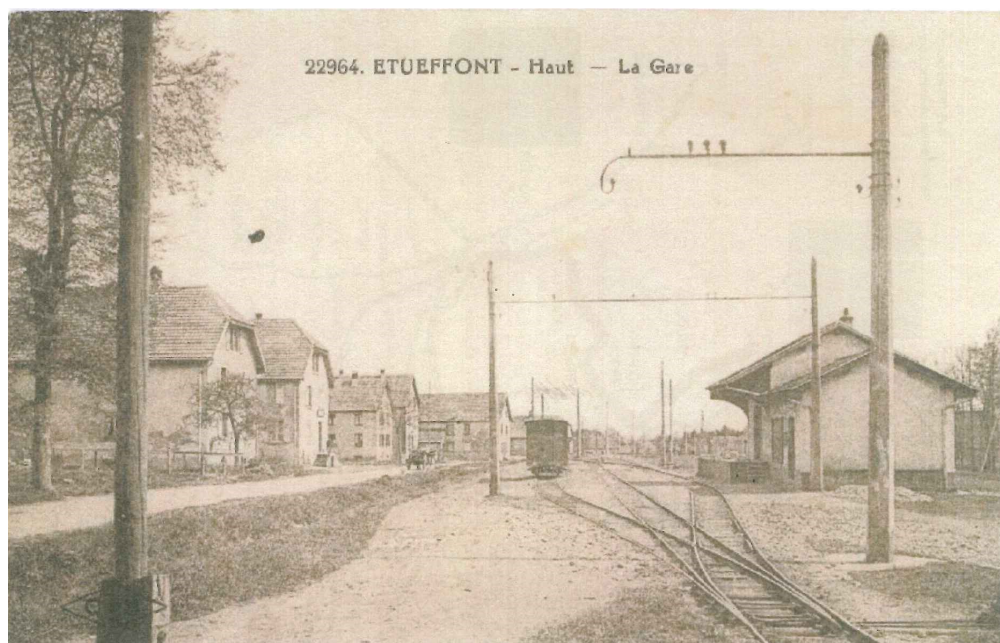
toujours en arrière-pensée, depuis le traité de Francfort, l'interdiction de construire une ligne à écartement normal (1,44 mètre) à moins de 10 kilomètres de la frontière prussienne.

À partir de 1906, une commission d'enquête

arrête définitivement son projet à partir de Belfort d'un réseau en étoile ; une déclaration d'utilité publique (1909) concède à messieurs BAERT et VERNEY demeurant aux Mans (déjà exploitants de nombreux réseaux secondaires) la construction partielle, l'entretien et l'exploitation de lignes d'intérêt local : Belfort à Réchesy, Belfort à Châtenois, Belfort à Rougemont-Le-Château avec embranchement aux Errues en direction d'Étueffont-Haut et Lachapelle-Sous-Rougemont.

Le financement est assuré par les actionnaires et par les communes (au total pour plus de 6 millions de francs) et un peu par l'État.

Pour ce qui concerne Étueffont, la commune offre les terrains mais l'examen de nombreuses délibérations municipales révèle de fortes réticences, d'où de nombreux courriers, pour ce qui est réclamé en part financière par la compagnie.



L'adjudication des travaux de la ligne Belfort – Les Errues est attribuée à l'entreprise de travaux publics Vimond de Roppe et la section Les Errues – Étueffont-Haut à la société Martinolli de Rougemont-Le-Château. La mise

Histoire (suite)

en service intervient le 15 mai 1913 sur 16,234 kilomètres sous la dénomination de "Compagnie des chemins de fer d'intérêt local du Territoire-De-Belfort" (C.F.B.). Le matériel roulant comprenait une automotrice et deux voitures construites par les ateliers du Nord Nicaise et Delcuve et l'équipement électrique par la S.A.C.M. de Belfort (la société alsacienne de construction mécanique, future Alstom). C'est la société des mines de Ronchamp qui alimente la ligne en courant. Après un an d'exploitation en mode civil, à partir d'août 1914 et jusqu'à la fin de l'année 1918, du fait de la proximité avec le front d'Alsace, l'armée utilise de plus en plus le réseau pour les transports militaires (approvisionnements, troupes, blessés, prisonniers). En réalité, l'armée (la 10^{ème} section de chemin de fer de campagne) prendra le contrôle total du C.F.B. en ajoutant les nouveaux matériels tels que des locomotives à vapeur et de nombreux wagons. Par chance, le réseau ne fut pratiquement pas touché par les tirs de l'artillerie ennemie mais connut d'importantes difficultés dues aux rigueurs du climat et à l'encombrement du transbordement en matériels.

Dès la fin des hostilités, les concessionnaires, messieurs Baert et Verney récupèrent les installations de l'armée ; quatre trains quotidiens sur Étueffont sont programmés et, pour accroître les recettes, des publicités d'excursions possibles sur Lamadeleine, le Fayé



et le Baerenkopf paraissent dans la presse. Toutefois, très vite, la situation financière devient difficile : la traction électrique coûte cher, les exploitants doivent fermer des lignes non rentables comme celles de Rougemont et de La Chapelle dès 1935.

Pour Étueffont, un autorail de marque SCF Verney peint en rouge et crème remplace l'automotrice électrique avec trois allers et retours par jour.

Mais la fin du mode de transport par rail semble inéluctable, la ligne vivote encore pendant la

Histoire (suite)

deuxième guerre et jusqu'au 4 juillet 1948. Les dernières bribes du trafic ferroviaire du C.F.B. disparaissent avec la suppression de l'autorail d'Étueffont. La dépose des dernières voies a lieu peu après le déclassement de 1949. Dès lors la S.T.A.B.E., société sœur du C.F.B., créée pour l'exploitation des services routiers, assure l'ensemble du parcours. Le souvenir des chemins de fer n'est plus marqué que par la transformation de la gare de Belfort ville en gare routière.

Après 35 années d'exploitation ferroviaire que reste-t-il de visible dans notre commune ?

Pendant très longtemps, les terrains et les bâtiments sont restés en l'état, inoccupés puis utilisés pour quelques années par un groupe de bûcherons italiens traitant une quantité considérable de bois de hêtre provenant des forêts exploitées à la Tête le Moine et à Lamadeleine. Enfin le conseil général vendit, par parcelles, les terrains à des particuliers pour des constructions ou des aménagements : ainsi l'ancienne gare est devenue un garage avec station-service puis une maison particulière et le garage du train, le lieu d'entretien d'une société d'autobus de transport d'ouvriers.

Et pour la documentation :

- Les archives départementales : 5S 476 et 5S 477
- Les délibérations du Conseil Municipal d'Étueffont-Haut de 1900 à 1913
- L'ouvrage de Monsieur Petit « le tramway dans le Territoire-De-Belfort »
- Les cartes postales de Monsieur Gérard Guyon

Entretiens
Jardins
et Parcs

Élagage

Abattage

Steinmetz
Désiré

7 rue des Errues
90170 ANJOUTEY

Mail : desire.steinmetz@gmail.com

Mobile : 06 89 88 46 65

STEINMETZ DESIRE

Entretiens Jardins et Parcs - Élagage - Abattage



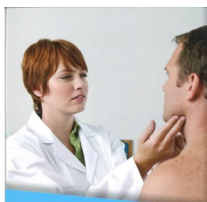
Denis RIETZ
Serrurerie Métallerie

26 Grande Rue
90170 Etueffont
06 84 81 72 13

denis-rietz.serrurerie-metallerie@orange.fr
Retrouvez moi sur Facebook



L'assurance maladie



Avec notre Centre d'Examen de Santé : faites le point aujourd'hui pour votre santé de demain !

Un examen de santé, pourquoi est-ce important pour vous ?

Vous n'êtes pas malade, vous vous sentez en pleine forme et à l'abri du risque de maladie ? Alors, pourquoi faire cet examen ?

L'examen de santé vous permet de **mieux gérer votre capital santé pour profiter pleinement de la vie et de vos proches.**

L'examen de santé vous permet d'être **mieux informé.** Grâce à des conseils personnalisés et adaptés à votre situation, vous pourrez **prendre en main votre santé aujourd'hui** et surtout pour **demain.**

Votre centre d'examen de santé vous invite à réaliser un examen de santé **gratuit** encadré par une équipe professionnelle et pluridisciplinaire. Réalisé dans un lieu unique, l'examen de santé est un acte préventif personnalisé et de haute qualité qui prend en compte votre âge, votre mode de vie, vos antécédents personnels et familiaux, votre suivi médical...

Avec votre accord, les résultats pourront être communiqués à votre médecin traitant qui prendra le relais. Vous pouvez en profiter pour aborder des sujets que vous n'avez peut-être jamais eu l'occasion d'évoquer lors des consultations chez votre médecin traitant. À chaque étape de l'examen, médecins et infirmières vous donnent **des conseils personnalisés d'éducation pour la santé.** Des séances collectives ou individuelles sur les grands facteurs de risque (alimentation, tabac, alcool, activité physique, hygiène bucco-

dentaire...) peuvent vous être proposées. C'est l'occasion de vous **informer et d'obtenir des réponses** aux questions que vous vous posez.

Pour prendre contact :

CENTRE D'EXAMENS DE SANTE
4 RUE DE L'AS DE CARREAU
90000 BELFORT

Appelez du lundi au vendredi de 09h30 à 12h00
et de 13h00 à 16h00

Tél : 03 84 28 38 66

Mail : groupeces.cpam-belfort@assurance-maladie.fr

Vaccination contre la grippe

Démarrée le 6 octobre 2018, la campagne de vaccination contre la grippe se poursuivra jusqu'au 31 janvier 2019. Elle concerne plus de 12 millions de personnes, invitées par l'Assurance Maladie à se faire vacciner gratuitement.

Nouveauté majeure cette année, les modalités de vaccination sont simplifiées pour les adultes qui se font vacciner pour la première fois. Toutes les personnes majeures éligibles à la vaccination, qu'elles aient ou non été déjà vaccinées, peuvent désormais retirer leur vaccin à la pharmacie sur présentation de leur bon de prise en charge et se faire vacciner par le professionnel de leur choix : infirmier, médecin, ou sage-femme. Plus de 6,5 millions de primo-vaccinants seront concernés par cette nouvelle



L'assurance maladie (suite)



mesure. Pour les personnes de moins de 18 ans, la prescription médicale reste indispensable.

Une campagne de vaccination pour protéger les personnes fragiles

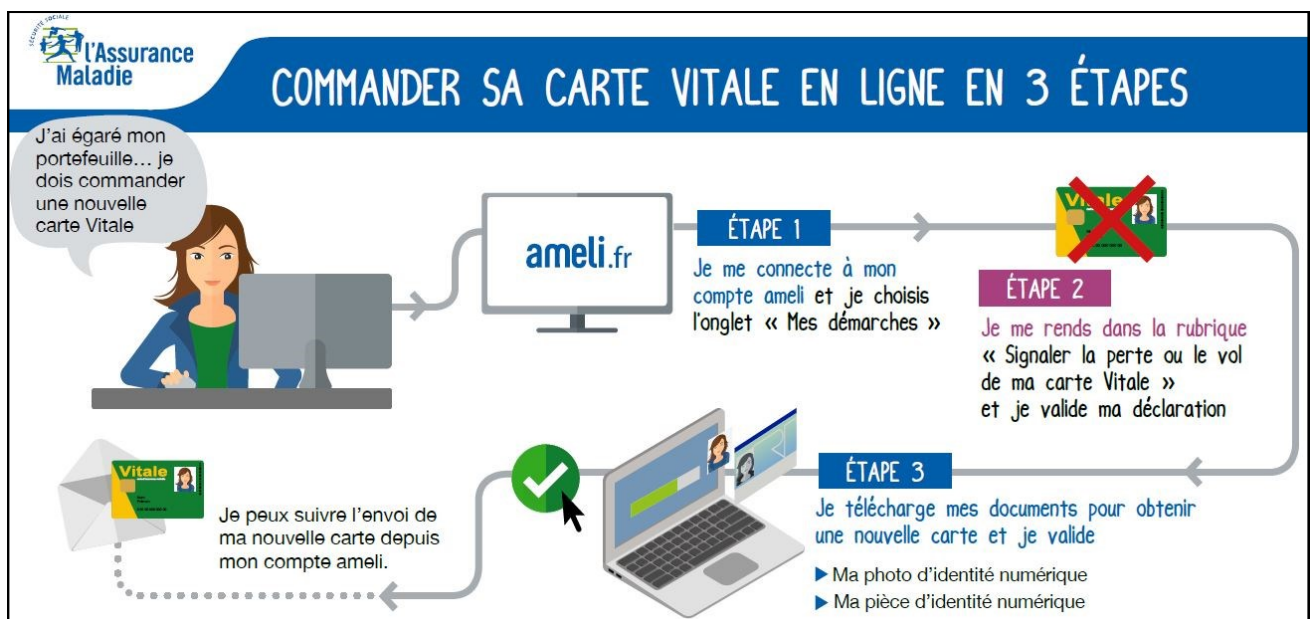
Chaque année, l'épidémie de grippe fait de nombreuses victimes. Au cours de l'hiver 2017-2018, les hôpitaux français ont ainsi enregistré plus de 75 000 passages aux urgences, plus de 10 000 hospitalisations et 13 000 décès. Certaines personnes se trouvent en effet plus fragiles face à la grippe : les personnes de 65 ans et plus, les personnes atteintes d'une maladie chronique (diabète, problèmes cardiaques ou pathologies respiratoires), les personnes obèses et les femmes enceintes. Chez ces personnes, la grippe peut entraîner

des complications graves et des hospitalisations. La vaccination contre la grippe permet alors de combattre le virus, mais aussi de diminuer significativement le risque de complications graves. La campagne est aussi l'occasion de rappeler les différents « gestes barrières » qui doivent être suivis pour limiter le risque de transmission

de la maladie : se laver les mains, se couvrir la bouche et le nez, utiliser les mouchoirs à usage unique, porter un masque lorsqu'on est malade et en contact avec une personne fragile, etc...

Le compte ameli, votre espace personnel qui vous rend bien des services...

Que ce soit pour suivre vos dépenses de santé, éditer une attestation, commander une carte européenne d'assurance maladie, votre compte ameli est là pour vous faciliter la vie. Pour gagner du temps, faites vos déclarations en ligne pour le changement de domicile, déclarer la naissance d'un nouveau-né ou encore comme l'indique le schéma ci-dessous, commander sa carte vitale. Afin de découvrir toutes les possibilités, rendez-vous sur ameli.fr



Subventions aux Associations communales

Évolution sur les quatre dernières années

Chaque année, le Conseil municipal se penche au chevet des Associations du village : car si l'engagement et le dynamisme sont des conditions indispensables à leur bon fonctionnement, le « nerf de la guerre » reste bien entendu le budget sur lequel elles peuvent s'appuyer.

Globalement, plus de 10 000 € sont régulièrement versés dans les caisses des Associations de la commune : pour chacune d'entre-elles, les sommes peuvent varier d'une année sur l'autre, en fonction des demandes

des trésoriers (voir tableau ci-dessous).

Chaque association peut demander une subvention : celle-ci sera examinée avec bienveillance, les Élus étant bien conscients de l'importance d'une vie associative dynamique.

Et, de fait, c'est bien le cas à Étueffont : plus d'une vingtaine d'associations y sont actives, signe d'une excellente santé dans ce domaine : nous nous en réjouissons fortement et notre souhait est naturellement de conforter sans cesse ces politiques de soutien au bénévolat.

ASSOCIATIONS COMMUNALES	2015	2016	2017	2018
ACAB		700 €	350 €	
ACCA	200 €	200 €	200 €	200 €
ASNT	1 900 €	1 900 €	1 900 €	1 900 €
Chorale	400 €	400 €	400 €	400 €
Comité des fêtes	1 500 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €
Coopérative scolaire		1 000 €		
EDEN 99			300 €	
Elan	150 €	150 €	150 €	150 €
Pêche	200 €		300 €	500 €
Pressoir	4 500 €	2 000 €		
Récréative	300 €	500 €	300 €	400 €
Retraités			400 €	400 €
Tennis	600 €	600 €	600 €	600 €
Val Fleury	2 700 €	2 700 €	2 700 €	2 700 €
TOTAL SUBVENTIONS	12 450 €	11 650 €	9 100 €	8 750 €

Cases grisées = pas de demande de subvention

Ce tableau répertorie uniquement les associations communales demandant ou ayant demandé une subvention sur les quatre dernières années.

Ne sont pas répertoriés ici les associations extérieures à la commune qui peuvent solliciter également des subventions, lesquelles sont accordées au cas par cas.

Montant global des subventions versées aux associations extérieures :

- En 2015, 1 000 €
- En 2016, 850 €
- En 2017, 1 050 €
- En 2018, 850 €

Parole aux associations

Opération brioches 2018



En 2017, nous avons vendu sur Étueffont 478 brioches... Nous nous étions alors donné comme objectif d'atteindre le chiffre de 500 cette année... Et, devinez.... Vous nous avez acheté 578 brioches !!!!

Nous étions cette année 16 bénévoles à nous partager les rues d'ÉTUEFFONT - Merci à Colombe, Marie-Agnès, Isabelle, Dominique, Catherine, Bernard, Martine, Nicole, Noëlle, Babeth, Corine, Véronique, Prémila, Guy et Nicole pour leur investissement tout au long de cette campagne.

Merci également à la boulangerie Iattoni des Errues et à la boulangerie Humbert d'Étueffont pour leur disponibilité et la qualité de leurs brioches.

Merci à vous pour l'accueil que vous nous avez réservé. À travers vos dons (3011 €), vous contribuez au changement des regards sur les personnes touchées par une déficience

intellectuelle ou des troubles psychiatriques.



Ces personnes peuvent et doivent être considérées comme des personnes à part entière dans la société. Les sommes récoltées permettront à l'ADAPEI de notre département de développer des projets au sein des établissements et services comme le projet « ProjéO », création d'un espace de rééducation, de relaxation et de stimulation sensorielle autour de l'eau pour les Jeunes du secteur Enfance et Adolescence de Roppe ; de développer des projets associatifs comme l'accessibilité universelle (accès à la culture, sports, loisirs, vacances...).

Encore un grand MERCI, et rendez-vous début octobre, l'année prochaine pour la campagne 2019...

Si vous avez un peu de temps, et que vous désirez vous joindre à nous, contactez la mairie au 03 84 54 60 40 (merci d'avance)

Octobre rose

Dimanche 7 octobre, au Marché de Terroir, nous avons proposé une marche le long du sentier des « pommes »...

Nous avons balisé le trajet avec des vêtements roses...

Et nous avons proposé de la documentation sur le stand décoré de rose pour l'occasion...

Si la marche n'a pas attiré beaucoup de monde (le brouillard et la fraîcheur de ce



premier dimanche d'octobre en était peut-être la cause...), vous avez néanmoins été nombreux à vous arrêter pour échanger, vous informer, et participer par vos dons dans le cadre de la recherche contre le cancer.

La somme de 106 € a ainsi été reversée à la Ligue contre le Cancer. Soyez en chaleureusement remerciés...



Paroles aux associations (suite)

Élan



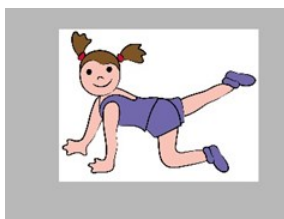
Décembre pointe son nez, fêtes de fin d'année et bons vœux de janvier, neige espérée, rigueur hivernale et soirées au coin du feu...

Oui MAIS... continuons ou commençons à nous occuper de nous !

Nous avons besoin et c'est connu depuis longtemps, d'un esprit sain dans un corps sain. L'un ne va pas sans l'autre, vous avez dû l'expérimenter.

Alors... en toute modestie ÉLAN fait un petit saut vers vous

pour vous rappeler que notre association met en œuvre cet adage en vous proposant avec Sylvie, Martine et Valérie à l'EISCAE et au Mille-Clubs :



Gym Dos

Multi Gym

Country

Zumba

Gym Santé

Body Balance

Cross Fitness

Rejoignez-nous dès janvier !!! Tarifs dégressifs
Renseignements : elan.etueffont@gmail.com ou 06 63 26 04 88

Parole aux associations (suite)









Comité des Fêtes

Imagine-toi que tu veuilles vivre une activité, un loisir ou une passion, non plus seul mais avec d'autres habitants du village...	<input type="checkbox"/>
Imagine-toi que tu puisses donner quelques heures par mois et/ou quelques jours par an, à ton rythme et quand tu en auras envie...	<input type="checkbox"/>
Imagine-toi que rien ne t'oblige, que ce n'est pas un travail et que personne ne t'en voudra si tu n'es pas tout le temps disponible...	<input type="checkbox"/>
Imagine-toi que tu préfères partager une bière plutôt que de la siroter tout seul sur ton canapé devant ta télé...	<input type="checkbox"/>
Imagine-toi que tu peux être utile même si tu n'en as pas conscience...	<input type="checkbox"/>
Imagine-toi que tu donneras de la joie et du plaisir tout en t'amusant...	<input type="checkbox"/>

Si tu coches une seule de ces cases... alors tu deviendras bénévole au Comité des Fêtes ou dans une des nombreuses associations du village !

Avec une quarantaine de bénévoles réguliers ou non, nous vous avons proposé en 2018 et vous proposons en 2019 :

	2018	2019
 Loto	dimanche 24 février et samedi 24 novembre à l'EISCAE	novembre
 Étueffont et tu fonces et Feux de la Saint Jean	samedi 09 juin après-midi et soirée à la Base de Loisirs	samedi 8 juin après-midi et soirée à la Base de Loisirs
 Fête de la Musique	21 juin de 17h à 24h au « Chalet »	
 Vide greniers	dernier dimanche d'août au stade	
 Fête des associations	samedi 15 septembre à Rougegoutte	septembre
 Décorations de Noël	(Création en décembre 2017) et dès novembre 2018	novembre - décembre

En 2017, nous avons relevé le défi de décorer le village. Quatre associations nous ont rejoint dans l'entreprise : le Val Fleury, le Tennis Club, l'ASNT, ELAN.

Cette année nous sommes heureux que ces associations continuent et très heureux que les Chasseurs, « Mélissa et ses copains », Le Pressoir se joignent à nous. La Récréative mettra la main à la pâte selon la disponibilité de ses adhérents et les R(H)APSOD'S du Vallon déjà bien occupés par la préparation d'un concert de Noël, essaieront de nous aider. Chacun à la mesure de son temps et de son

savoir faire pourra faire briller Étueffont en décembre. Ces fêtes n'auraient pas pu se réaliser sans le concours des bénévoles bien évidemment mais sans vous, public, rien ne se ferait... merci de participer toujours plus nombreux afin que notre village demeure vivant et accueillant.

Sans le soutien de la mairie et des commerçants partenaires, la fête aurait été moins belle ! Merci à eux !!!

Rejoignez-nous, questionnez-nous, contact :

✉ comitedesfetes.etueffont@gmail.com

Président : Jean GONNIN – ☎ 06 07 19 04 56

Secrétaire : Dominique GRISEY - ☎ 06 63 26 04 88

Parole aux associations (suite)

Association loisirs et pêche : ça bouge à la base de loisirs!



L'Association loisirs et pêche d'Étueffont-Lamadeleine-Petitmagny fait vivre, tout au long de l'année, le site de la Base de loisirs (route d'Éloie). En effet, les bénévoles de notre association sont mobilisés à l'occasion de nombreuses manifestations. Il y a évidemment nos retraités, qui sont particulièrement disponibles et nous aident énormément, mais notre association a aussi la particularité de compter un bon nombre d'actifs et de jeunes qui sont mobilisés dans son comité malgré leurs occupations professionnelles parfois prenantes ! Merci à eux !

En 2018, l'école de pêche - créée il y a déjà dix ans - a réuni une quinzaine d'enfants du village. Tous les mercredis après-midis du mois de mai, le groupe se retrouvait ainsi encadré par nos bénévoles autour de l'étang. Un alevinage spécial a été réalisé pour l'occasion. Un carnet complet et personnel sur les techniques de pêche, les différents ustensiles indispensables, les espèces aquatiques et la nature est remis à



chaque enfant. Le matériel utilisé est prêté par l'association, qui se charge de le réparer et de le remettre en état chaque année. Il s'agit d'un réel investissement, mais c'est une activité de transmission et de passion qui est appréciée tant par les bénévoles que par les enfants participants. Ce sont aussi les futurs pêcheurs et peut-être les bénévoles de demain qui pourront reprendre le flambeau !

La journée découverte, qui s'est déroulée avant la saison estivale, a elle aussi été un véritable succès avec plus de quarante

familles des quatre coins du département qui sont venus découvrir la pêche à Étueffont. Nous pouvons aussi compter sur la population du village qui vient régulièrement participer à nos repas champêtres lors des différentes manifestations.

La saison annuelle de pêche débutera le samedi 30 mars 2019. Jusqu'en juin, la pêche est autorisée les samedi, dimanche, lundi et jours fériés. Le prix de la carte annuelle est fixé à 45 euros pour les adultes et 23 euros pour les moins de 14 ans. Cette cotisation reste particulièrement accessible, c'est l'esprit de

notre association, qui pratique des prix peu élevés par rapport à d'autres cartes de pêche. Les cartes journalières (pêche autorisée également les mercredis) débiteront à partir du mois de juin, au prix de 8 euros pour les adultes et 4 euros pour les jeunes.

Renseignements : Pascal DOEBELIN

pascal.doebelin11@orange.fr

03.84.54.69.91

Parole aux associations (suite)

L'Aïkido, un art de vivre

International School Traditional Aïkido



L'Aïkido, Art martial japonais, un art de vivre, une philosophie et une technique de combat.

L'Aïkido est opposé à toute idée de violence et de compétition, ce qui en fait un art martial résolument moderne et original.

Au travers d'une technique et d'une pratique martiale qui peut se révéler redoutablement efficace à tout moment, l'Aïkido permet à chacun de pratiquer avec plaisir et sans danger en fonction de ses capacités et en respectant ses limites :

une technique d'Aïkido parfaite se fait sans recours à la force musculaire.

L'Aïkido est accessible et utile à tous quels que soient l'âge et les dispositions physiques ; toutefois, 9 ans est l'âge minimum requis pour les enfants.



Que vous soyez motivés ou simplement curieux, n'hésitez pas à pousser la porte du dojo SHIN GI TAÏ et profitez de deux cours découverte et initiation qui vous seront offerts !

Les cours se déroulent le lundi de 19h30 à 21h, tous niveaux, dans la salle polyvalente de

l' E s p a c e Intercommunal Social Culturel Associatif Economique d'Étueffont, à côté du parking de la piscine.

Vous retrouverez toutes les informations sur le site de l'EPA :

<http://www.aikido-25-68-70-90.com/aikido-90-etueffont.html>

Contact : Sébastien Robert

Mail : rschino1@free.fr

Téléphone : 06 06 49 71 87



s.a.r.l. MOREL

Toitures MOREL

Franche-Comté . Alsace

Du pavillon au monument historique

CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE

Z.A. La Lainière - 11 Avenue de Schwabmünchen - BP12 - 90200 GIROMAGNY

Tél. : 03 84 27 10 72 - Fax : 03 84 29 56 25 - E-mail : toiture.morel@wanadoo.fr

Entreprise certifiée "Qualibat"

Parole aux associations (suite)

Chorale Les R(h)apsod's



fête des associations.

Notre groupe compte à ce jour 47 choristes répartis en quatre pupitres et dirigés par Raphaël Habersetzer. Les répétitions ont lieu à Étueffont, salle de l'EISCAE, pendant les périodes scolaires le mercredi de 20h00 à 22h00, dans la joie de travailler des chants contemporains harmonisés par le chef de chœur.

Vous pouvez, bien sûr, venir nous écouter durant ces moments-là mais avertissement : le bonheur de chanter est contagieux !

Pour tout renseignement :

Carlos Hamelin - 06 10 29 11 27

carlos.hamelin90@gmail.com

Une année riche en événements et concerts pour notre association ; Roppe, Anjoutey, Étueffont, Lepuix, Giromagny, La Chapelle sous Rougemont et Rougegoutte pour des concerts ou des inaugurations, prestations pour des aînés ou la

Le Val Fleury : un été fleuri...

Avec des points de suspension car le climat ne nous a pas facilité la vie : arrêt de l'arrosage en milieu d'été et nous pouvions craindre le pire. Les jardinières ont



notamment beaucoup souffert... Mais en fin de compte, si certaines plantes ont plus souffert

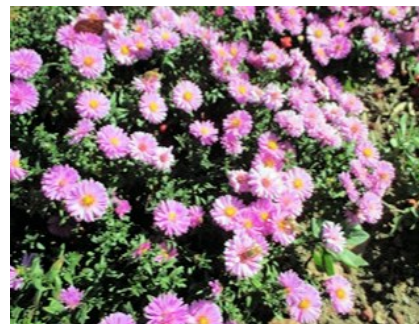
que d'autres, si certaines ont disparu de nos plantations, le résultat est resté fort honorable, avec des bacs ou des massifs encore très attractifs, des semis qui se sont un peu « repris » (gazon fleuri, semis naturels), des vivaces qui ont pris le relais de la couleur et de l'accueil des abeilles.

Un grand merci à notre douzaine de bénévoles, aidés par les employés municipaux, sans oublier l'aide des élus de la commune ; et nous sommes heureux de vous informer que le jury de la Route des Villages Fleuris nous a décerné un 3° prix pour le fleurissement de l'été 2018 !

Il devient évident que nous devons, tous ensemble, nous adapter et nous préparer à des étés qui seront vraisemblablement au moins aussi chauds et secs. Nous

avons commencé à réfléchir à changer nos plantations : continuer à installer des

vivaces (division des vivaces actuelles), remplacer des annuelles qui sont gourmandes



Parole aux associations (suite)

en eau par des rosiers, des arbustes, reconnaître les annuelles les plus « solides » ; nous continuerons aussi à utiliser un terreau plus adapté à la sécheresse.

Le fleurissement, c'est donc toujours continuer à développer des plantations plus durables, un équilibre entre vivaces et annuelles, le stockage d'hiver des plantes à réutiliser, la récolte des graines de nos annuelles, leur semis (et l'entretien de la serre...), bref, continuer à améliorer notre bilan en eau et intrants, et protéger insectes et diversité.

Merci enfin et encore aux fidèles participants à nos repas de printemps et d'automne, qui nous aident à pérenniser nos actions de fleurissement.



Merci aux employés communaux et aux élus, aux bénévoles bien sûr, mais aussi à vous qui entretenez et fleurissez maisons et jardins, à vous qui vous occupez des abords communs (trottoirs, tours des bacs par exemple), à tous ceux qui nous aident à

créer un village fleuri et accueillant,

MERCI !



Aidez-nous à conserver le plus important pour nous : pérenniser notre action et élargir le cercle des bénévoles pour continuer à offrir un village agréable à tous.

Contactez-nous !!! au 06 22 85 45 37 ou au 06 44 93 20 31 ou 03 84 54 70 56

Saison 2018 du pressoir d'Étueffont

Et voilà, la quatrième année du pressoir est achevée.

Section pressoir :

Dans une bonne ambiance, l'activité principale de l'association - l'extraction du jus de pommes - a vu passer plus de 250 usagers accueillis les lundi, samedi, et aussi quelques mercredi et vendredi pour répondre à la forte demande de cette année où les pommes étaient au rendez-vous. En effet chaque jour entre 2 et 4 tonnes de pommes étaient traitées.



Cette année plusieurs objectifs ont abouti :

- Le partenariat avec les écoles et les associations de parents d'élèves a permis de soutenir plusieurs projets scolaires.
- Sur le plan pédagogique le pressoir a rempli sa mission en encadrant plusieurs groupes scolaires. (7 classes ainsi que deux groupes d'enfants plus jeunes, RAM et halte garderie)
- Des personnes désireuses de ne pas voir s'abîmer leurs fruits aux pieds des arbres ont contacté notre association, elles ont été mises en relation avec des personnes

Parole aux associations (suite)



Un important investissement a été fait pour l'achat de ruches, de matériel apicole, pour le bien être des abeilles. De nouvelles ruches ont ainsi été créées et le miel devrait être au rendez-vous l'an prochain . Des ateliers de découverte seront proposés.

Section vergers :

Comme tous les deux ans, les arbres des trois vergers communaux ont été taillés :

souhaitant les ramasser pour en obtenir du jus. Dans d'autres cas, elles ont été ramassées pour le compte du pressoir.

- Poursuite des dons de surplus de pommes par des propriétaires, nous les en remercions.
- Augmentation du nombre de bénévoles qui trouvent ici une activité à leur goût. Des liens sociaux se créent à travers cette activité participative.

Coté investissement, l'accent est mis sur l'amélioration des outils de travail et le confort des adhérents et usagers.

L'ambiance du pressoir et le fait que les usagers puissent repartir avec le jus de leurs pommes contribuent à la bonne image de notre village.

Ce fonctionnement est possible grâce aux liens tissés avec la mairie avec laquelle une convention a été signée. Notamment, nous nous acquittons des frais de fonctionnement (eau, électricité) et d'un loyer annuel.

Nous participons à l'élaboration des colis de fin d'année en mettant du jus de pommes en bouteille et en fournissant des pots de miel.

Section ruchers :

Le rucher communal prend de l'ampleur.

taille de formation pour les jeunes sujets et taille de régénération pour les arbres vieillissants.

Un investissement a été fait pour des nichoirs, un hôtel à insectes et des panneaux pédagogiques.

Merci à tous les bénévoles.

Merci aux usagers de notre commune ainsi que des communes voisines qui sont venus presser leurs pommes. Ils sont repartis avec le jus de leurs pommes. Nous espérons les revoir l'an prochain et accueillir d'autres personnes souhaitant faire appel à notre association.

Pour conclure nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé et mené à bien ce projet et nous souhaitons vous revoir.

Venez rejoindre notre association :

En nous laissant un message :

Soit par téléphone au 06 51 45 52 27,

Soit par mail à pressoir.etueffont@gmail.com

En nous écrivant à l'adresse suivante :

Mairie

Pour Le pressoir d'Étueffont

1 rue de Rougemont

90170 ÉTUEFFONT

Parole aux associations (suite)

Éclaireuses et Éclaireurs de France



**ÉCLAIREUSES ♦ ÉCLAIREURS
DE FRANCE**

Vous recherchez un lieu d'accueil avec un hébergement, salle de restauration et espaces d'animations ?

Le Centre du Champ du Gravier est à votre disposition toute l'année.

Il permet l'accueil d'un maximum de 40 personnes avec nuitée et une soixantaine de personnes pour un repas en gestion libre durant un weekend, quelques jours, une semaine ou plus.

Nous accueillons :

- des associations ;
- des familles ;
- des entreprises ;
- des établissements scolaires ; ...

Nous disposons également d'un espace camping : terrain de 3 hectares, sur plusieurs plateaux, permettant de camper d'avril à fin septembre.



Pour nous contacter :

Chalet du Champ du Gravier
03 29 61 06 26

cvl-les-tronches@eedf.asso.fr

Club Vosgien Masevaux (CVM) : Consécration !

Et d'abord la plus significative d'entre toutes : l'attribution du LABEL au titre du Patrimoine Européen de la Culture pour l'ensemble de son œuvre à la Fédération du Club Vosgien. Cette distinction obtenue par Monsieur Alain FERSTLER - Président fédéral - grâce à l'appui de parlementaires européens, honore le Club Vosgien dans toutes les dimensions sportive, culturelle et bien évidemment patrimoniale de son engagement. Reconnaisant et célébrant ainsi près de 150 ans d'engagements en faveur de l'accessibilité, de la découverte, et de la mise en valeur du Massif Vosgien, dont le Club Vosgien est en effet devenu un acteur majeur de sa promotion. Cet honneur rejaille sur les bénévoles membres qui d'année en année créent, tracent, gèrent, entretiennent, piochent, reprofilent avec la satisfaction d'offrir aux randonneurs un réseau

sécurisé. Mais hélas parfois aussi sous le coup de déceptions, sinon de démotivation illustrées par des actes de nuisances répétées. Mais tant s'en faut, positivons ! Cet honneur est un défi : celui de prétendre à l'horizon d'une INSCRIPTION au PATRIMOINE de L'UNESCO, qui inscrirait en effet définitivement le SENTIER dans toute son acception HISTORIQUE, SCIENTIFIQUE, ÉCONOMIQUE et SOCIALE. Elle consacrerait ainsi aussi l'élaboration conjointe avec le Parc des Ballons de la CHARTE de PROTECTION, initiée entre autres par les sections du Sud du Massif, et le Président Fédéral du Club Vosgien. Le CVM, fort de ses 330kms d'itinéraires, s'en réjouit d'autant qu'il a été très impliqué dans cette démarche.

Mais propriétaire de l'Auberge Refuge du NEUWEIHER, situé sur le ban de la Commune d'Oberbruck, le CVM savoure le bonheur de son

Parole aux associations (suite)

gérant, Monsieur Alexis CORDIER, pour l'attribution, par Monsieur Laurent TOUVET - Préfet du Haut Rhin - du titre de MAÎTRE RESTAURATEUR ! Le Club Vosgien est particulièrement heureux, car ce mérite consacre les talents d'un cuisinier dont le choix s'est opéré après mûre réflexion, et dont le CVM partage les orientations. Si cette distinction honore les talents de Monsieur CORDIER, elle célèbre aussi plusieurs décennies d'engagement du Club Vosgien afin de garantir les prestations de cet établissement, notamment en termes d'hébergement, investissements et, réalisés faut il le rappeler au cours du temps, avec le soutien et grâce aux subventions des collectivités publiques (SIVOM, Communauté des communes, Région, Département, ...), pour preuve, les dernières rénovations. Somme toute une belle invitation à découvrir, ou redécouvrir ce site et ce cadre emblématiques de la Haute Vallée de la Doller !(Téléphone 03 89 82 02 09). Le CVM (140 ans en 2023 !) s'est inscrit, dès ses débuts, dans la constance d'une dynamique, certes sur les sentiers ,mais aussi sportive et culturelle. En effet, théâtre, chant choral, bibliothèque, joutes nautiques et patinage sur les lacs, ski, randonnées et camps alpins, course à pied ont jalonné le calendrier des activités.

Il y a trente ans, Jean KOELL, créa en outre une section d'escalade, anticipant le développement de cette discipline. Profitant de l'agrandissement du Cosec et de la construction du Complexe Sportif de Masevaux, Jean et le CVM, sous l'impulsion et au bonheur du Président Raymond Theiller, 98 ans ! (actuel Président d'Honneur), a pu faire valoir l'édification-adjonction d'un mur-structure Artificielle d'Escalade (SAE) ; sous l'égide du SIVOM de la Doller et des Présidents Monsieur Louis UHLRICH puis Monsieur Roger Gaugler

avec les concours de la Région et du Département.

De succès en succès et honoré de plusieurs champions régionaux et départementaux, au terme de 20 ans de fonctionnement, ont été réalisés la rénovation et l'agrandissement de cette structure. Ce à présent avec la Communauté des Communes, qui sous la présidence de Monsieur Laurent LERCH et avec ses collaborateurs, a assuré la maîtrise d'ouvrage de l'opération. Ce dans un partenariat exemplaire avec le Club Vosgien qui aura consacré près de 450 heures au démontage de la structure (avec professionnalisme), à la peinture, au remontage des voies du nouvel ensemble, composé notamment d'une partie « INITIATION », d'un « Bloc »,et du Grand Mur. Ce à la satisfaction de la centaine de pratiquants, enfants (5 ans !), jeunes, adolescents et adultes.

Cette nouvelle édification somme toute « relance » l'enthousiasme entre autres, des Yaël , Théo , Jules ,Erine ,Maxence ,Romane (Championne du Haut Rhin, évoluant en équipe Montagne), de l'équipe des encadrants avec Pierre, Romane, Bastien, Noéline (Championne du Haut-Rhin), Aurélie, Sébastien, Guillaume, Alexandre, Jean, Sylviane, qui au cours de la saison ont ouvert les voies vers des participations à différentes épreuves de Championnat ou Coupe de France (Riom, Thionville, Arnas, Briançon) ou le piolet JEUNES à Chamonix !

Le CVM, une jeunesse de 5 à 85 ans ! En effet n'oublions pas Albert MUNCH (85 ans), plusieurs fois titré en Championnat du Monde, de France et sur nombre de courses internationales de Ski de Fond !

Le Club Vosgien : somme toute un CONSERVATOIRE de la JEUNESSE, assurant nul doute la pérennité d'une association qui œuvre

Parole aux associations (suite)



du début en fin d'année à ses engagements. Parmi lesquels, celui aussi du SOUVENIR par l'organisation de la MARCHE des LIBÉRATEURS

entre ÉTUEFFONT et MASEVAUX, ce avec, faut il le rappeler, la qualité, la chaleur de l'accueil de la Municipalité d'Étueffont et de la Direction de l'Institut St Nicolas.



Brèves municipales / Réglementations

Jardin du souvenir

Depuis le 1^{er} janvier 2013, les cimetières des **communes de plus de 2 000 habitants ont l'obligation de disposer d'un jardin du souvenir.**



Le jardin du souvenir est une sépulture collective à perpétuité : c'est un espace, libre de concession, dédié à la dispersion des cendres des défunts au sein d'un cimetière. Il est interdit d'y déposer fleurs, plaques, vases ou tous signes cultuels.

En effet une famille ne peut pas imposer aux autres ses ornements funéraires. Une stèle matérialise cet espace et permet le recueillement des proches.

Dès avant « La Toussaint », nos Employés municipaux ont terminé la construction du Jardin du souvenir qui, désormais, est mis à la disposition de la population de notre village au sein du cimetière communal.

Certes, la législation ne nous y obligeait aucunement, mais l'évolution des mentalités et des pratiques en



matière de dispersion des cendres des défunts nous y incitait fortement. C'est ainsi que, peu à peu est née l'idée de la création d'un « jardin du souvenir ». Marjorie a été, il faut le souligner, à l'origine du projet, projet qu'elle a porté dans le cadre de son baccalauréat professionnel préparé au LEGTA de Valdoie.

C'est maintenant chose faite. Il vous suffira, le moment venu de formuler une demande auprès du Maire de la Commune pour pouvoir accéder à ce service. Tous les renseignements vous seront alors fournis.



Brèves municipales / Réglementations (suite)

Carte Nationale d'Identité

Depuis 2014, la carte nationale d'identité est valide 15 ans. Si votre carte est périmée, sa durée de validité est automatiquement prolongée de 10 à 15 ans si les conditions suivantes sont remplies :

- ♦ Vous étiez majeur au moment de sa délivrance.
- ♦ Votre carte était encore valide le 1^{er} janvier 2014.

10+5 ans

Avec une carte périmée, vous pouvez voyager à l'étranger, à condition que le pays de destination accepte que la date inscrite sur votre carte ne corresponde pas à sa date réelle d'expiration (liste des pays consultable sur internet).

Onze mairies du Territoire-de-Belfort sont équipées pour recevoir vos demandes de carte nationale d'identité ou de passeport (1^{ère} délivrance ou renouvellement). Les plus proches sont celles de Rougemont-le-Château ou Giromagny.

Pensez à prendre RDV avant de vous déplacer.

Inscriptions écoles

Lors de sa première inscription à l'école (petite section maternelle) ou si votre enfant change d'établissement en cours d'année scolaire, vous devez vous rendre à la mairie de votre domicile

muni de votre livret de famille, d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et du carnet de santé de l'enfant.

Un certificat d'inscription vous sera alors délivré.

Autorisation de sortie du territoire

Depuis le 15 janvier 2017, un enfant mineur qui voyage à l'étranger sans être accompagné d'un titulaire de l'autorité parentale, doit être muni de sa pièce d'identité ainsi que d'une autorisation de sortie du territoire. Ce formulaire, établi par un parent ou un



responsable légal, est téléchargeable sur internet (Cerfa N° 15646*01) ou disponible en mairie.

Aucun enregistrement de la demande n'est nécessaire, ni en mairie, ni en préfecture. Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.

OBLIGATOIRE À 16 ANS RÉVOLUS

Recensement citoyen obligatoire

Le recensement militaire est une démarche civique obligatoire pour les garçons et les filles à l'âge de 16 ans. Il comprend 3 étapes :

- L'enseignement des principes de défense dispensé à l'école ;
- Le recensement obligatoire à 16 ans ;
- La journée défense et citoyenneté (JDC).

Où et quand devez-vous le faire ?

Vous devez vous rendre (ou vous faire représenter par votre représentant légal) à la mairie de votre domicile, muni de votre pièce

d'identité et de votre livret de famille dans les trois mois qui suivent le jour de votre 16^{ème} anniversaire.

Puis, entre le jour de votre recensement et vos 18 ans, vous serez convoqués à la journée défense et citoyenneté (JDC).

ATTENTION : L'attestation de participation à la JDC est nécessaire pour toute inscription aux



examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire, ...).

Brèves municipales / Réglementations (suite)

Sacs jaunes



Les sacs jaunes pour le tri sont **t o u j o u r s** disponibles, gratuitement, en mairie.

Médaille de la Famille française 2019



Les mères ou les pères de famille élevant ou ayant élevé 4 enfants français dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans, sont priés de venir en mairie, s'ils le souhaitent, afin de retirer un dossier de candidature avant le 31 décembre 2018.

Horaires de la déchèterie fixe

Horaires d'hiver : du 1^{er} octobre au 31 mars

Lundi : fermée

Du mardi au vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

Le samedi : non stop de 9h00 à 17h00

Horaires d'été : du 1^{er} avril au 30 septembre

Lundi : fermée

Du mardi au vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Le samedi : non stop de 9h00 à 18h00



ERRATUM *Horaires hiver / été inversés dans le bulletin N°70 : nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.*

Règlementation du bruit

Les travaux de bricolage ou de jardinage comme la tonte, le débroussaillage, l'élagage, le sciage du bois, ...

peuvent être effectués :



Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Inscription sur la liste électorale

Suite à la mise en place du Répertoire Électorale Unique (REU) à compter du 1^{er} janvier 2019, la date limite d'inscription au 31 décembre est supprimée.



Les inscriptions sur la liste électorale seront donc possible tout au long de l'année. Toutefois, une date limite d'inscription pour voter est fixée au 6^{ème} vendredi précédent chaque scrutin.

Faut-il déneiger le trottoir situé devant son habitation ?

Oui, vous devez procéder au déneigement du trottoir bordant votre domicile car un arrêté du maire le prévoit (affiché en mairie).

En présence d'un arrêté municipal, le déneigement consiste à :

- déblayer la neige,
- et assurer le salage ou sablage en cas de verglas.

Cette opération s'effectue :

- jusqu'à la limite du trottoir,
- et sans obstruer les bouches d'égout pour permettre l'écoulement des eaux.

Les riverains ont l'obligation de déneiger devant leur habitation.

Cette obligation s'impose :

- au locataire ou propriétaire d'une maison individuelle,
- ou au syndic de copropriété agissant au nom du syndicat des copropriétaires d'un immeuble en copropriété.



Brèves municipales / Réglementations (suite)

Embauches estivales

Chaque année, pendant la période estivale, la Mairie accueille des Jeunes du village soucieux de s'engager pour leur commune.

Entre le 16 juillet et le 31 août 2018, ils ont été 7 à se succéder auprès de nos services : une véritable aubaine pour ces jeunes gens qui peuvent ainsi apporter leur force de travail et

leurs compétences à nos services techniques ou administratifs. Leur engagement constitue véritablement un plus pour la commune à une période de l'année où bon nombre de personnes prennent leurs vacances.

Merci à toutes ces personnes et merci également à nos personnels qui les ont accompagnés tout au long de leur séjour parmi nous. Ces emplois saisonniers sont en effet, une vraie richesse pour le village.

Ont participé à cette opération :

- Mlle Marine MANIER domaine administratif du 16/07/2018 au 27/07/2018
- M. Pierre DYSLI domaine technique espaces verts du 16/07/2018 au 27/07/2018
- M. Hugo FOESSEL domaine technique espaces verts du 16/07/2018 au 27/07/2018
- M. Victor POPIHN domaine technique espaces verts du 6/08/2018 au 17/08/2018
- Mlle Faustine BURGUY domaine technique espaces verts du 06/08/2018 au 17/08/2018
- Mlle Maël HENRY domaine technique espaces verts du 20/08/2018 au 31/08/2018
- M. Thomas de CRUZ domaine technique espaces verts du 20/08/2018 au 31/08/2018



État civil

du 1^{er} juin 2018 au 30 novembre 2018

Naissances :

Corentin ZUSSY né le 5 juin 2018
 Louis STEINMETZ né le 23 juillet 2018
 Martin BOURQUARDEZ né le 6 août 2018
 Alexandre MAUFFRAY né le 31 août 2018
 Ambre LAMBOLEY née le 16 octobre 2018
 Lana GERARDIN née le 29 octobre 2018



Mariage :

Pauline FESSLER et Cyrille DONNA mariés le 18 août 2018



Décès :

Marie-Josée LOT épouse DIDIER décédée le 20 juin 2018
 Irène CHEVIRON veuve EHRET décédée le 21 juillet 2018
 Michel COUTURIER décédé le 25 juillet 2018
 Robert DIDIER décédé le 18 août 2018
 Andrée BRAUN veuve APPELT décédée le 19 octobre 2018
 Marcel IRÉNÉE décédé le 29 octobre 2018
 Albert MAILFAIT décédé le 13 novembre 2018



En 2018, **4 PACS** et **4 baptêmes Républicains** ont été célébrés en mairie.

Le relevé d'État civil n'est pas complet, certaines personnes ne souhaitant pas voir leur nom paraître dans notre bulletin.

Vivre ensemble à Étueffont

En juillet 2017 nous avons, par note d'information, attiré l'attention des habitantes et habitants de notre village sur les enjeux liés à l'acquisition par la commune du site « Thérèse Bonnaymé ».

Notre appel a été entendu, compris et ressenti comme une opportunité positive pour la cité.

Le Conseil Municipal a donc décidé à l'UNANIMITÉ d'acquérir cet ensemble foncier et immobilier mis en vente par l'Association des Paralysés de France.

Le groupe de travail mis en place et auquel nous participons activement, devra prendre en compte :

- les besoins du village ;
- les perspectives, démarches et consultations à mettre en place ;
- Les plannings de réalisation.

Il s'agit d'un travail collectif où chacun peut apporter sa pierre à l'édifice. Nous sommes à votre disposition pour en parler.

Rendez-vous en 2019...

Nous vous souhaitons de bonnes et belles fêtes de fin d'année.

Alain FESSLER
Marianne BEAUFREZ
Nicolas IRÉNÉE

Vous pouvez prendre connaissance des comptes rendus du Conseil Municipal sur le site internet de la commune
<http://www.etueffont.fr>

Pour nous contacter :
VIVRE ENSEMBLE À ÉTUEFFONT
10 rue des Bois Sarclés
90170 ÉTUEFFONT
Courriel : vivre-ensemble-etueffont@sfr.fr

Informations utiles

Cabinet médical / Nouveaux horaires à compter du 2 janvier 2019

Rémy CHEVROLET - Hélène CHEVROLET



Consultations SANS rendez-vous	Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 8h30 à 11h00 Lundi, mercredi, vendredi de 15h00 à 17h00
Consultations AVEC rendez-vous	Mardi et jeudi après-midi
Fermé	Samedi après-midi / Médecin de garde ☎ 39 66 - SAMU ☎ 15

Pour répondre à la demande, les mardis et jeudis après-midi sont dédiés aux rendez-vous, réservés aux patients dont je suis le médecin traitant désigné. Ils sont à prendre à l'avance, et jusqu'à la veille du jour prévu. La prise de rendez-vous pourra se faire par internet (un site de prise de rendez-vous en ligne est en cours de choix) de préférence, par mél (ou éventuellement par téléphone).

Le pôle de santé « Sous le Fayé » accueille un médecin adjoint, Mme Hélène CHEVROLET. Merci de lui accorder également votre confiance.

Le Centre 15 et les Urgences de l'Hôpital Nord Franche Comté de Trévenans sont souvent surchargés pour des maladies que nous prenons en charge ici même à Étueffont : phlébite, infection urinaire, grippe et autres infections des voies respiratoires, douleurs abdominales, maux de tête intenses, palpitations, crise anxieuse, crise de goutte ou même de colique néphrétique, plaie nécessitant quelques points de suture...

En cas d'urgence, le cabinet médical est joignable de 8h00 à 20h00 au **03 84 54 60 19**

(en dehors d'une urgence, appelez aux heures d'ouverture)

Infirmières, kinésithérapeute, psychologue, ostéopathe et pharmaciennes vous souhaitent une

Bonne Année 2019 !

Rémy CHEVROLET

Pharmacie

Chantal ÉDUS

6 rue de Giromagny

☎ 03 84 54 62 26

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 19h00

Le samedi de 9h00 à 12h00



Cabinet infirmières

Maryline HERBUTÉ - Marie-Line MATHEY
et Élodie CORNU

2 bis rue de l'Usine - ☎ 03 84 54 67 79

Du lundi au vendredi de 7h30 à 9h00

Le samedi sur rendez-vous

Visite à domicile 7 jours sur 7 sur rendez-vous



Kinésithérapeute

Fabienne DUVERGER

1 rue de Giromagny

☎ 03 84 54 07 22

sur rendez-vous les lundis, mardis,
jeudis et vendredis



Vétérinaires

Bruno SAPY - Muriel CORDIER
et Stephan BUSTIN

4 Grande Rue - ☎ 03 84 54 67 54

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00
et de 14h00 à 19h00



Ostéopathe

Pascal FAYOLLE

1 rue de Giromagny

☎ 03 84 54 00 86

sur rendez-vous



Psychologue, psychothérapeute

Lorette GUYENNET

1 rue de Giromagny - ☎ 06 79 46 91 57
sur rendez-vous

